



Département social

Section Assistant(e) Social(e)

L'assistant social en Théâtre Action : les spécificités de son intervention

François LEJEUNE

Baccalauréat Assistant Social

Année 2017- 2018

J'aimerais adresser mes remerciements à différents personnes m'ayant aidé dans la réalisation de ce travail de fin d'études.

Tout d'abord j'aimerais remercier Monsieur **Benoit Albert** qui a été mon conseiller TFE. Les questions et interrogations ainsi que les ressources qu'il a partagées avec moi m'ont permis pousser ma réflexion, de ne pas me contenter de réponses superficielles. Je le remercie pour son accompagnement pendant ces quelques semaines

Ensuite, je souhaite remercier mon cadre de stage. Je souhaite remercier mon maitre de stage **Stefan Bastin** ainsi que le reste de l'équipe qui ont pris le temps de m'accompagner et de me former dans un secteur que je souhaitais explorer. Ils m'ont également fait confiance dans la réalisation des projets qui m'étaient confiés. Pour tout cela je les remercie.

Je souhaite également remercier Monsieur **Thibaut Jacquinet** qui a été mon maitre de formation cette année. Il a su, par ses questionnements multiples m'amener à réfléchir ma pratique en profondeur

Enfin je remercie mon entourage pour avoir été d'une aide et d'une soutien précieux à la réalisation de ce TFE.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	1
Introduction	4
Problématisation.....	8
L'élément initial de l'intervention sociale	9
Les réalités du secteur socio-culturel	10
Assistant social et animateur socio-culturel.....	12
Quelle différence ?	13
Intervention socio-culturelle et intervention sociale	14
Schéma d'intervention sociale selon Christina de Robertis	16
Schéma d'intervention sociale communautaire	17
Travail social de groupe.....	19
Intervention sociale et conformisme	21
Synthèse.....	23
Le Théâtre Action : exemple d'interaction entre processus d'intervention et intervention.....	25
Le Théâtre Action selon ses initiateurs	27
Le Théâtre Action selon ses missions.....	29
Le Théâtre Action selon ses valeurs	30
Synthèse.....	31
Conceptualisation	32
Face à face entre social et culturel	32
Vision anthropologique/sociologique	32
Vision politique.....	39
Dispositifs existants	44
Synthèse.....	46
Conclusions	48
Confrontation de terrain.....	50
Paroles d'experts	50
Xavier.....	51

Jean.....	55
Gilles	59
Samuel	61
Analyse et synthèse	65
Conclusions finales.....	68
Bibliographie	74
Graphiques et tableaux utilisés :	77
annexes	78

INTRODUCTION

Initialement, j'ai intégré la formation d'assistant social en lien avec l'intérêt que je portais au secteur de l'éducation permanente et plus précisément les maisons de jeunes. J'aimais cette proximité relationnelle et ce travail à l'apparence détendue et informelle. J'ai donc commencé mes études avec la conviction que le travail que je voulais exercer devrait être un travail relationnel. Cet élément a pour moi été un élément transversal de ma formation.

J'ai d'emblée porté mon attention sur la relation que je nouais avec mon public plutôt que sur le processus d'intervention que je voulais appliquer avec eux. Cela transparait dans le choix de mes cadres de stages et c'est maintenant, après quatre années de formation, que je parviens à faire cette analyse : la relation est au centre de ma pratique professionnelle.

À l'exception de mon premier stage de stage de deuxième (année académique 2015-2016), j'ai effectué l'ensemble de mes stages dans une cadre volontariste et non contraignant.

Mon premier stage s'est déroulé en Maison de jeunes (lieu d'accueil sans contrainte), mon second en CPAS. Je ne m'y suis pas senti à ma place et il s'est d'ailleurs soldé par un échec. Mon troisième s'est déroulé en AMO (Aide en Milieu Ouvert ; secteur de l'aide à la jeunesse). Dans cette institution, l'aide est consentie, l'organisation n'est jamais mandatée pour intervenir.

J'envisage la relation humaine comme étant au moins aussi importante que la relation d'aide. Que, comme évoqué autour d'une discussion avec mon maître de stage de cette année, la qualité première d'un assistant social doit être sa bienveillance.

Cette année, pour mon année terminale, j'ai d'emblée souhaité effectuer mon stage de 3^{ème}, stage que je considère comme étant le plus professionnalisant, dans le Théâtre Action. J'avais par mon parcours déjà touché au théâtre « classique » dans le cadre scolaire, universitaire et privé. J'avais également fait l'expérience du Théâtre Action grâce à un des cours à option dispensé par l'Henallux, celui d'*approche socio-culturelle et artistique en travail social*. C'est un cours sur lequel j'ai porté mon attention dès que j'en ai pris connaissance à la fin de ma première année d'assistant social.

Cette année, j'ai donc tout naturellement voulu intégrer une compagnie de Théâtre Action. Mon objectif était de comprendre : comment fait-on du travail social avec le public touché, quelle est la place du théâtre ? Quelle place ses participants lui accordent-ils ?

Au fil de mon stage, des supervisions régulières et des discussions entamées pendant ces quelques semaines, j'ai commencé à me poser quelques interrogations et à dresser certains constats :

- Lorsque j'ai fait l'inventaire des tâches qui m'étaient confiés je me suis posé une question : Où se trouve le travail spécifique à la fonction d'assistant social ? j'avais l'impression de travailler comme un secrétaire (rédaction de documents, contacts téléphoniques, ...) ou un animateur socio-culturel et je ne visualisais pas une démarche propre à l'assistant social.
- J'avais beaucoup de difficultés à distinguer la notion de demande en travail social dans l'exercice du Théâtre Action. Cette notion m'avait été enseignée comme étant la base du processus d'intervention sociale et je ne retrouvais pas ce principe. Dans mon cadre d'intervention, le travail social est très peu interventionniste et parfois plus difficilement détectable.

C'est donc sur cette base que mon objet de recherche s'est précisé. Si le processus d'intervention sociale ne me paraît pas aussi visible que dans d'autres cadres de stage, probablement se caractérise-t-il par certaines spécificités. Si mon établissement m'autorise à évoluer dans le Théâtre Action, c'est que l'assistant social a un rôle à y jouer. Il me restait alors à découvrir comment le processus d'intervention sociale est envisagé au sein du Théâtre Action.

À travers ce travail j'ai cherché à comprendre et appréhender cette dimension du travail social que je ne maîtrisais pas. Analyser ce qu'était l'intervention sociale, ce qu'était un assistant social, la méthodologie utilisée et comprendre ce que social et culturel de « socio-culturel » voulait dire. En Bref, je voulais comprendre ma pratique et faire comprendre où elle se situe.

Pour ce faire, j'ai utilisé le plan suivant.

Premièrement, j'ai clarifié cette fameuse notion d'intervention sociale. Quel est son sens et comment se met-elle en œuvre ? J'ai ensuite comparé les profils de l'assistant social et d'animateur socio-culturel. À travers cette comparaison, j'ai pu mettre en évidence l'importance du travail réflexif dans le rôle de l'assistant social. Il ne s'agit pas simplement d'agir mais de construire une action dans un but précis. Cette démarche nécessite la compréhension mais aussi l'intégration du monde, ce qui pose inévitablement la question du conformisme.

Deuxièmement, partant de cette notion d'intervention sociale, j'ai étudié le Théâtre Action lui-même. Qu'en disent ses premiers praticiens ? Quelles sont ses missions et ses valeurs ?

Troisièmement, je me suis interrogé sur les concepts de culture et de social. Quels sens faut-il leur attribuer ? À travers la théorie de Bourdieu, j'ai pu voir qu'ils étaient intimement liés. Je me suis donc intéressé aux politiques sociales et culturelles. Comment sont-elles conçues ? Quelles sont leurs dépendances ?

Et enfin, j'analyse différentes rencontres que j'ai pu avoir avec des représentants du Théâtre Action. J'ai ainsi pu montrer la diversité des approches. Il y a autant de visions de Théâtre Action que de compagnies. Pourtant, j'ai pu déterminer un invariant fondamental : toutes souhaitent par leur action participer à des changements structurels dans la société. Et c'est en cela qu'elle se rejoignent.

Pour terminer, je voudrais revenir sur une phrase souvent entendue : « L'assistant social en Théâtre Action, il ne travaille pas il « joue » ». Il me plait de lui rendre justice à mon humble échelle tout en précisant que cette notion de jeu n'a nullement pour moi un caractère péjoratif. Puisque finalement, n'est-ce pas tout de même là l'objectif que devrait représenter tout travail : celui de « jouer » et d'aimer ce que l'on fait ?

PROBLÉMATISATION

L'objet de ce travail est d'analyser et d'appréhender les spécificités de l'intervention sociale de l'assistant social en milieu socio-culturel et plus précisément au sein d'une dynamique de Théâtre Action. Mais s'il est spécifique quelles sont alors ses spécificités par rapport à ce qui peut être usuellement mis en place. Ainsi, si le processus d'intervention sociale varie en fonction des milieux, en quoi serait-il spécifique à ce secteur ?

Le social et le culturel cohabitent sous l'expression « socio-culturel » ; La commission paritaire pour le secteur socio-culturel reconnaît les institutions suivantes : *Ateliers de production, Bibliothèques, Centres culturels, Centres de jeunes, Education permanente, Fédérations sportives, La Médiathèque, Organisations de jeunesse, Télévisions locales*. Même si toutes ces institutions ne sont pas directement liées au secteur social, elles restent d'une certaine manière des institutions sociales. Elles exercent une fonction et une intervention. Elles visent à démocratiser l'accès à la culture, elles ont alors un rôle spécifique auprès du public qu'elles touchent.

Le processus d'intervention est bel et bien présent dans le milieu socio-culturel. Les maisons de jeunes en éducation permanente, les centres de rencontre et d'hébergement comme centres de jeunes ou le Théâtre Action en atelier de production ; le social existe et cohabite avec le culturel.

Entre le social et le culturel, une tension grandissante apparaît : le social a de plus en plus un rôle de contrôle et d'insertion alors que le culturel serait davantage porté sur l'émancipation collective et individuelle. Qu'en est-il réellement ? Quelles différences et ressemblances existe-t-il ? En quoi sont-ils similaires et où se rencontrent-ils ?

Le positionnement du social et du culturel est parfois ambigu et il est parfois questionné :

- Les maisons de jeunes ou les créations théâtrales produites par le théâtre action ne relève-t-il pas de l'occupationnel ?
- Le théâtre action dans son rapport à la culture n'est-il pas fort proche des organismes d'éducation permanente ?
- En quoi une fédération sportive, une bibliothèque, un centre culturel est-il un organisme social ?
- La présence d'un assistant social est-elle requise pour « faire du social » ?

L'élément initial de l'intervention sociale

Pour analyser de façon approfondie cette notion d'intervention sociale, il faut se pencher sur les éléments qui la constituent. Traditionnellement toute intervention se base sur une demande ou une analyse de situation et s'accompagne d'un mandat.

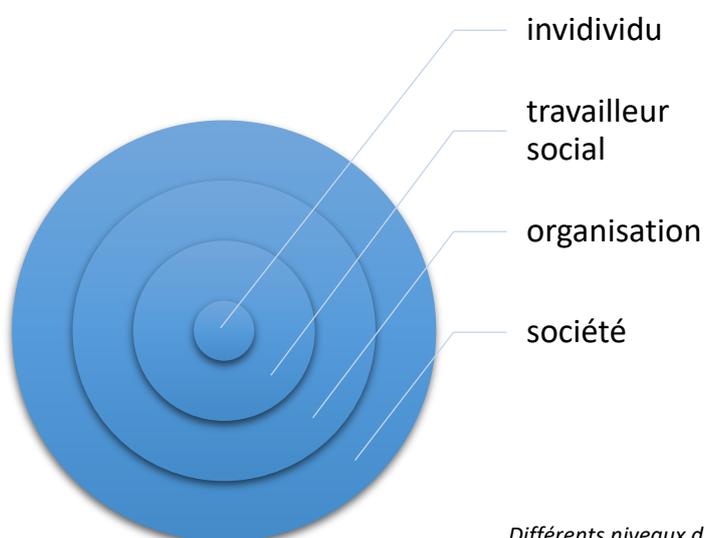
L'intervention peut se construire à partir de situations distinctes :

La première, là où apparaît une demande, il y a formulation d'une situation concrète insatisfaisante. La demande est donc : *L'action accomplie par la personne qui cherche à réduire ou résoudre la souffrance entraînée par le besoin.* (Biston, 2015)

La seconde, s'il n'y a pas de demande, l'intervention va alors se baser à partir d'une analyse de terrain. Une analyse qui basera son diagnostic sur une multitudes d'éléments telle que la population, la situation problématique en cause, le territoire.

Ces deux notions seront abordées plus loin dans ce document.

Dans les deux cas, cela se prolonge par un mandat. Le mandat est le pouvoir délégué par une personne/institution/organisation, appelée « mandant », vers une autre appelée « mandataire ». Il faut se pencher sur la notion de mandat et abandonner l'idée du mandat comme étant un lien entre un usager et un assistant social seulement. En effet, dans chaque situation les mandats sont multiples et différents puisqu'ils émanent d'un autre pouvoir mandant (*voir schéma ci-dessous*). En ce sens, l'assistant social a un rôle défini par l'association qui l'emploie. Cette association a elle-même reçu un mandat de la société. Le mandat se construit à partir de différentes strates.



Différents niveaux de mandats

La présence de différents mandats, parfois contradictoires, peut entraîner des tensions. Dans le socio-culturel, les logiques sont alors en contradiction. Une logique de contrôle (domaine social) s'oppose à une logique d'émancipation (domaine culturel).

Il est important d'ajouter que la multiplicité des mandats n'est pas exclusive au socio-culturel. Dans tout travail social la multiplicité des mandats existe : le mandat social, le mandat individuel, l'éthique professionnelle personnelle.

Il faut encore apporter une distinction : celle entre demande et commande.

La demande en travail social c'est un action posée dans le but de réduire voire de supprimer la souffrance causée par un besoin. Le besoin et la demande sont deux termes fort liés qui sont à la base de tout processus mis en place.

Dans le cas d'une commande, il s'agit davantage d'un processus autoritaire qui sollicite la réalisation d'un projet. Cette distinction prendra tout son sens à travers la notion d'appel à projet.

Les réalités du secteur socio-culturel

Même si les notions de demande, d'analyse de situation sont présentes, d'autres éléments sont quant à eux différents. Est-ce alors autre part qu'il y a clivage et que le socio-culturel développe ses spécificités ?

Dans un premier temps, dans son action, le socio-culturel travaille l'aspect collectif/communautaire. Il vise des enjeux collectifs de sensibilisation, de revalidation sociale et d'encouragement à une citoyenneté pro-active. Cependant le groupe collectif est composé d'individus. Les apports individuels se font au bénéfice du travail collectif mais aussi inversement. Chacun a son histoire et ses problématiques propres qui influent sur le collectif. Une personne sera plus ou moins disponible en fonction de sa situation et des soucis éventuels qu'elle rencontre.

Dans un second temps le travail social effectué est différent car son approche l'est également. Dans le cadre du Théâtre Action, l'organisme est mandaté pour : « *Le Développement avec des personnes socialement ou culturellement défavorisées, de pratiques théâtrales visant à renforcer leurs moyens d'expression, leur capacité de création et leur implication active dans les débats de société.* ». (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2005)

Toutefois, il est possible d'imaginer une personne dont la demande est simplement de faire du théâtre. Il n'y a alors pas de demande sociale explicite de sa part. Le mandat n'est pas de résoudre directement les problèmes mais de les dire, de les exprimer et les expliquer. Il favorise l'expression libre des problèmes. Peut-être se construit-il sur le postulat que l'expression est la base de l'intervention sociale comme telle ? La démarche n'est pas celle de dire « viens créer avec nous et laisse tes problèmes de côté » mais elle donne le droit à chacun à l'expression de ses problèmes. Le Théâtre Action donne à chacun le droit d'être écouté et entendu.

Ensuite le socio-culturel se montre différent dans la relation qu'il construit avec son public. Dans le cas des Maisons de jeunes, de Centre d'Expression et de Créativité (CEC), des compagnies de Théâtre Action, des centres culturels la hiérarchisation entre professionnel-usager s'établit sur un plan horizontal. Dans ce cadre, la relation va davantage tendre vers du relationnel convivial qui n'est pourtant pas dépossédé de son potentiel d'intervention. Il est alors divergent dans son accueil : le processus d'intervention est plus dissimulé. Il est largement moins interventionniste vu qu'il n'y a pas de demande initiale du public et qu'il traite son intervention de façon détournée.

Cependant, n'est-ce pas de l'instrumentalisation du travail social que de percevoir le socio-culturel comme une méthodologie pour pousser ses usagers vers la vie active, quand bien même ils n'y seraient pas prêts ? Dans son rapport au culturel, le social n'instrumentalise-t-il pas son utilisation au profit d'un idéal sociétal ne laissant plus la culture comme secteur autonome mais comme outil détourné d'application des politiques sociales ? En ce sens, le culturel ne serait que l'appât de l'intervention sociale.

« Si les discours et fragments de politiques vantant la culture, facteur de cohésion sociale, la culture et la création facteurs d'insertion et d'intégration, se révèlent si faibles quant au contenu culturel qu'ils portent, c'est que la plupart du temps l'objectif culturel est soumis à des préoccupations externes à lui-même. »(De Wasseige, 2002)

Le secteur socio-culturel regroupe des travailleurs aux formations variées. Les travailleurs sociaux côtoient et coopèrent avec d'autres professionnels au sein d'institutions similaires telles que des éducateurs, enseignants et animateurs. S'ils occupent des positions similaires, quels sont les éléments semblables et spécifiques à leur profil ?

L'analyse de leur profil professionnel permet-elle de mettre en évidence certaines différences ?

Assistant social et animateur socio-culturel

Afin de comparer les deux professions sur une base égale, les compétences sont issues de fiche de présentation de l'HELMo (Haute École Libre Mosane) ainsi que les principes de savoir-être donnés par le SIEP (Service d'Information sur les Études et les Professions).

Remarque : Il faut cependant préciser que la formation d'animateur socio-culturel se donne à l'HELMo mais est dans son intitulé officiel un bachelier en éducateur spécialisé en activités socio-sportives.

Assistant social (AS)	Animateur socio-culturel (ASC)
Compétences	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir une communication professionnelle ▪ Interagir avec son milieu professionnel ▪ Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable ▪ Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux ▪ Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés ▪ Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale ▪ Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec personnes, les groupes et les communautés ▪ Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir une communication professionnelle ▪ Interagir avec son milieu professionnel ▪ Inscrire sa pratique dans une réflexion critique citoyenne et responsable ▪ S'engager dans la profession sur base d'une connaissance de soi ▪ Créer, recréer et/ou entretenir le lien de l'individu avec lui-même, les autres, le groupe, l'institution et la société par le mouvement et les outils socio-sportifs ▪ Élaborer et mettre en œuvre des interventions adaptées à un projet de vie à la santé
Savoir-être	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grande disponibilité ▪ Capacité d'adaptation ▪ Sens du contact ▪ Empathie ▪ Écoute ▪ Autonomie ▪ Équilibre personnel ▪ Indulgence ▪ Neutralité ▪ Patience 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité ▪ Capacité d'adaptation ▪ Sens du contact ▪ Très bonne communication ▪ Pédagogie ▪ Créativité ▪ Polyvalence ▪ Dynamisme ▪ Bonne organisation

Quelle différence ?

Certaines des compétences sont reprises mot pour mot dans le référentiel de l'autre. Dès lors, il n'est pas déraisonnable de dire que les deux professions partagent des similitudes sur le point relationnel. Elles doivent posséder des capacités pour entrer en contact (sens du contact, disponibilité, adaptation). Toutefois, le savoir-être de l'AS est un peu plus défini. En effet, au-delà des capacités relationnelles, l'AS doit également avoir des aptitudes émotionnelles. Les deux professions ont également dans leurs compétences l'exercice de la citoyenneté et la participation active et donc d'une certaine manière l'émancipation individuelle et collective de leur public. Leur divergence s'établit alors sur un autre élément que sur la capacité à entrer en contact et à promouvoir la citoyenneté de chacun au sein d'un groupe.

En portant l'attention sur les verbes pour décrire les compétences il est possible de retirer certains éléments :

Chez l'AS : « *identifier, analyser et questionner ; élaborer et mettre en œuvre ; construire, développer et créer ; soutenir et promouvoir* ».

Chez l'ASC : « *s'engager ; créer, recréer et entretenir ; élaborer et mettre en œuvre* ».

Les AS bénéficient d'un cadre législatif plus étoffé. En plus d'un code de déontologie de l'assistant social, il dispose du secret professionnel. L'existence de ce secret professionnel est directement liée aux aptitudes émotionnelles de ce dernier qui, dans le cadre de sa pratique, est un confident nécessaire. Les deux éléments sont encadrés par des lois (à savoir *l'article 348 du code pénal pour le secret professionnel et le document du conseil de l'Europe relatif à la déontologie des assistants sociaux ainsi que le code international de déontologie de la fédération internationale des assistants sociaux*). (Henin, 2016)

Or un ASC n'est pas couvert par le secret professionnel puisqu'il n'est pas sensé recevoir les confidences de son public. De plus, il n'a pas de code déontologique établi comme celui de l'AS. Cependant ce qui n'a pas d'existence physique n'est pas forcément inexistant et le programme de cours de l'ASC prévoit un module de déontologie.

Chez l'ASC, le champ lexical est exclusivement lié à l'action, c'est une profession davantage exécutive, qui fait des actions concrètes. Du côté de l'AS se dégage un côté réflexif sur l'action qu'il doit mener. Il doit « identifier, analyser et questionner ». Dès lors, son action se déroule en trois temps l'analyse, la planification et la mise en place de l'action. Cet élément se retrouve également dans le savoir-être, son rôle est principalement lié à la création, à la pédagogie.

Malgré cela, une compétence semble similaire : « élaborer et mettre en œuvre ». Pourtant, là où il semblerait y avoir une ressemblance, se trouve en fait une différence fondamentale.

Intervention socio-culturelle et intervention sociale

L'AS élabore et met en œuvre un **Processus d'intervention sociale** alors que l'ASC lui élabore et met en œuvre **des interventions**.

Le processus c'est, selon le dictionnaire Larousse : « *L'enchaînement ordonné de faits ou de phénomènes, répondant à un certain schéma et aboutissant à quelque chose* ».

Le processus d'intervention sociale est alors, l'enchaînement ordonné d'interventions, répondant à un certain schéma, ici les modèles d'interventions communautaire, collective ou individuelle, et aboutissant à un objectif.

D'un point de vue systémique, une intervention d'aide sociale est un processus de résolution d'une situation problématique par lequel un travailleur social va tenter de palier à une demande directe ou non, implicite ou non, et au(x) symptôme(s) responsable(s). En d'autres termes, toute situation problématique est liée à certains dysfonctionnements, appelés symptômes, et que l'intervention sociale va s'appliquer à résoudre.

Ne trouvant pas de définition toute faite, voici quelques mots clés qui permettront d'appréhender le concept d'intervention sociale.

- **Problème**

Le problème est l'élément sur lequel se construit l'action. Il faut cependant distinguer problème et situation. Dégager le problème correspond à relier les éléments d'une situation pour dresser un paysage général. C'est ce problème qui demande résolution.

- **Réflexivité**

Les actions posées sont des actes réfléchis car ils peuvent en principe toujours être expliqués. Elle induit une notion de critique et se détache alors d'une démarche d'obéissance qui ne remet pas en question l'acte posé par le praticien.

- **Action**

Il s'agit d'un acte posé orienté vers un but suivant un raisonnement rationnel. Différents moyens sont mis-en-place afin de servir la/les finalité(s) de cet acte.

- Institution

Le mot « institution » évoque l'organisation. Il s'agit de l'espace où les travailleurs sociaux exercent leur pratique mais également des codes et règles en régissant le fonctionnement.

- Relation

Le travailleur social inscrit son travail dans une relation professionnelle qui aura pour but premier de faire d'un individu un « être social ». Elle sera variable en fonction des objectifs recherchés : soigner, accompagner, éduquer, développer.

En prenant ces quelques mots, on peut alors dresser la définition suivante. L'intervention sociale est un processus d'action réflexif dans lequel un problème va chercher à être résolu, cela en respect avec l'institution et dans une dynamique relationnelle professionnelle définie par les buts de cette action. Cette définition inscrit l'action dans un contexte réflexif. Il ne s'agit pas simplement d'agir mais de construire son action

Mais s'il existe une intervention socio-culturelle, à quoi se résume-t-elle ? Est-elle différente de l'intervention sociale ? Quels en sont les éléments spécifiques ?

En Belgique, la formation d'ASC est reliée à celle d'éducateur socio-sportif, il est possible de la lier à l'intervention socio-éducative. Cette intervention peut prendre trois formes comme l'explique Dominique Fablet, ancien professeur en sciences de l'éducation à l'université de Paris-Ouest Nanterre, dans article publié dans *la revue internationale de l'éducation familiale*. Il explique alors les différents types qu'il a identifiés :

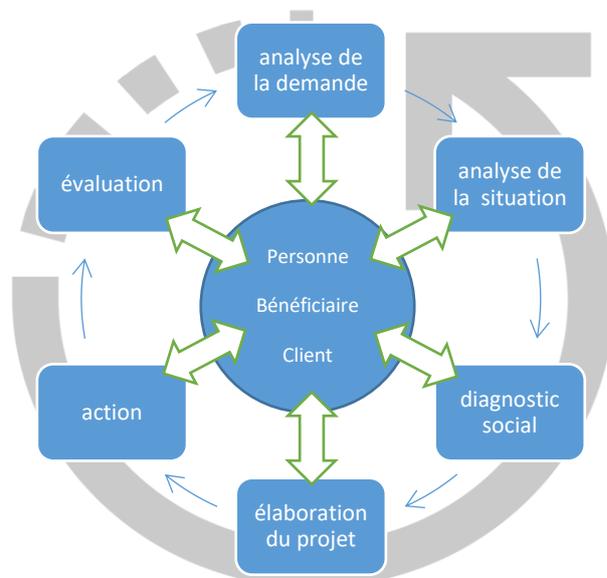
- L'intervention socio-culturelle agissant comme éducation spécifique et complémentaire à l'éducation familiale. Elle est suppléante et non-essentielle.
- L'intervention socio-culturelle agissant comme éducation adjointe à l'éducation familiale lorsque celle-ci est mise en difficulté. Elle est soutenante et nécessaire.
- L'intervention socio-culturelle agissant comme éducation substituée à l'éducation familiale lorsque celle-ci est défaillante. Elle est essentielle et palliative.

Si l'intervention expliquée à la page précédente a été développée dans un contexte d'intervention intrafamiliale, elle reste applicable dans le domaine de la socialisation en général. Elle ne prendra alors plus le rôle de la famille mais de la société dans sa conception générale.

L'intervention socio-culturelle a donc plusieurs pôles sur lesquels elle s'appuie : un pôle relationnel et un pôle éducatif/de socialisation. C'est donc une intervention qui vise le développement personnel des participants et leur intégration dans une collectivité.

Schéma d'intervention sociale selon Christina de Robertis

Dans la pratique habituelle, l'intervention sociale s'établit selon un modèle méthodologique d'intervention individuelle proposé par Christina de Robertis en six étapes (voir schéma ci-dessous).



Rosace de l'intervention sociale selon Christina de Robertis

- **L'Analyse de la demande :**
La demande est reçue par l'intervenant social. Il faut alors être attentif à deux choses : comprendre de qui ou d'où la demande émane et clarifier son sens.
- **L'analyse de la situation**
L'assistant social veillera à rassembler des savoirs sur la personne, sur le problème, le contexte général et le réseau déjà existant pour passer à la troisième étape : le diagnostic social.

- **Le diagnostic social :**
Au regard des informations en présence, l'AS va chercher à comprendre la situation et formuler une hypothèse de compréhension qui devra être confrontée à la personne pour s'assurer de la justesse de son analyse. La partie analytique prend alors fin.
- **L'élaboration du projet :**
Sur base de l'hypothèse de compréhension se construit une hypothèse d'action.
- **L'Action :**
Le projet est mis en œuvre. L'hypothèse d'action est mise en application.
- **L'Évaluation :**
Le projet est évalué, il est décidé s'il est opportun de le clôturer, le réajuster ou le rediriger.

Il faut noter que ce schéma n'est pas à sens unique et un aller-retour entre plusieurs étapes est envisageable. De plus, même si l'évaluation de fin de processus permet de clôturer, réajuster ou rediriger une intervention sociale, elle est présente à chaque étape de ce dit processus.

Schéma d'intervention sociale communautaire

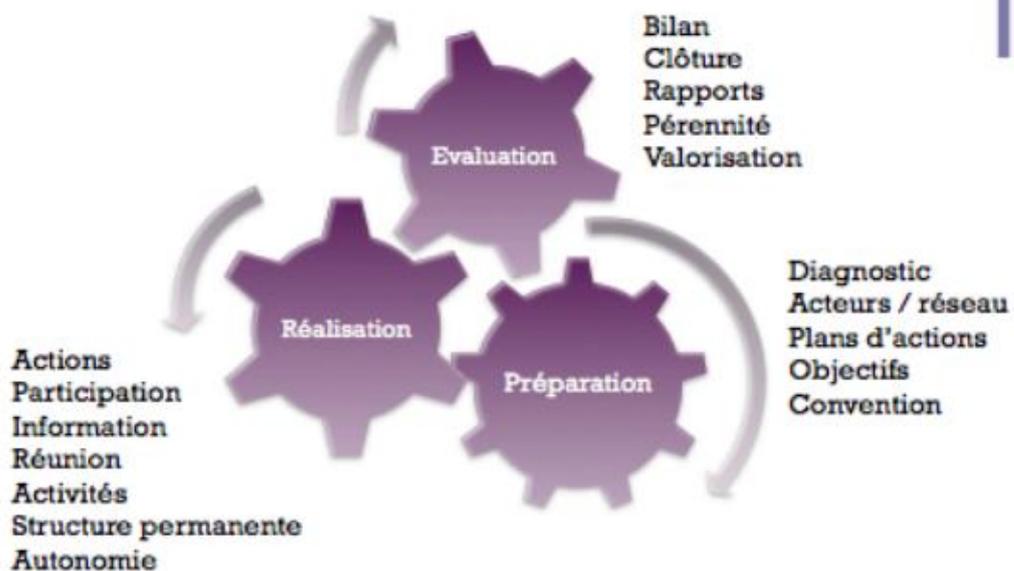
Néanmoins, travailler avec une communauté se révèle différent que de travailler avec des individus seuls. Dans un de ses exposés, la FeBUL (fédération bruxelloise des unions pour le logement) propose un schéma (voir schéma à la page suivante) concernant l'intervention sociale communautaire.

Les étapes ne sont pas définies de la même manière, on distingue trois mécanismes d'intervention sociale : préparation, réalisation et évaluation.

Pourtant, tous les éléments du modèle de Christina de Robertis s'y retrouvent à une exception près, celui de la demande. Dans la partie préparation se retrouvent les étapes d'analyse de situation, de diagnostic social ainsi que d'élaboration d'une hypothèse d'action. Dans la partie réalisation apparaît la partie « action ». Enfin, l'évaluation est présente en tant que telle dans les deux modèles.

La base de l'intervention communautaire n'est alors pas la demande des acteurs mais l'analyse de la base d'intervention et de la situation. Ainsi, c'est le groupe qui devient le point de départ du processus d'intervention sociale. Mais même s'ils n'y sont pas ordonnés de la même manière, l'idée d'interaction entre les éléments reste présente.

+ Une action communautaire



For Accueil PCS - F&BUL - Avril 2011

Schéma du processus d'intervention communautaire

Travail social de groupe

Le secteur socio-culturel ne travaille que très peu avec des individus seuls. Le travail de groupe ressemble au travail communautaire à la différence près qu'il travaille avec des groupe moins important en termes de nombre

Travailler avec un groupe impose des contraintes autres qu'un travail individuel. Dans les dynamiques où l'accent est davantage mis sur le groupe, le travail et la dynamique mis en place dans ce groupe diffèrera d'une intervention visant un individu unique. Le Service Public fédéral de Programmation Intégration sociale (SPP IS) propose un modèle de travail social de groupe en dix étapes :

- Adopter un cadre d'action

Définir le cadre d'action, le partager et s'assurer qu'il est soutenu par l'ensemble de l'institution qui construit le projet. Il s'agit donc d'avoir une cohésion interne

- Identifier les obstacles

Identifier quels obstacles de réalisation, de participation peuvent se présenter.

- Dresser l'inventaire des réalités locales

Comprendre les enjeux locaux, appréhender les ressources, obstacles, avantages et possibilités, identifier les besoins et attentes. Il s'agit donc d'ancrer son action dans le réel.

- Choisir un groupe cible

Définir avec quel groupe le projet sera mis en place.

- Définir les actions

Déterminer les actions à entreprendre/soutenir avec les acteurs en présence et voir quel projet mener.

- Rédiger un scénario

Mettre à plat tout ce qui a été dit et décider dans les étapes précédentes.

- Information et communiquer

Transmettre à l'ensemble des partenaires (personnel, partenaires et usager) le scénario constitué.

- Procéder à la réalisation

Impliquer activement les différents partenaires dans la réalisation de l'initiative d'action.

- Évaluer et corriger

Évaluer de manière permanente les résultats de l'action menée, en tirer les conclusions et définir les pistes d'amélioration. Ce procédé est final et transversal dans le processus d'action mené.

- Assurer le suivi et la continuité

Conclure le projet et voir dans quelle mesure il doit être pérennisé.

C'est une méthodologie, au même titre que le travail individuel selon Christina de Robertis ou que le travail communautaire. Le travail social de groupe c'est :

Une méthode d'intervention orientée vers les individus et le groupe qui s'appuie

- sur le potentiel d'aide mutuelle présent dans un groupe

- sur une démarche structurée visant à aider les membres à satisfaire leurs besoins socio-émotifs ou à accomplir certaines tâches afin d'acquérir du pouvoir.

Cette démarche, dans ensemble, s'inscrit généralement dans le cadre des activités d'un organisme de service (Janus, 2015)

Intervention sociale et conformisme

Selon Isabelle Stengers, professeur de philosophie à l'ULB récompensée en 2010 par le prix scientifique Ernest-John Solvay en sciences humaines et sociales, « faire un être social » (*notion évoquée comme élément de la relation construit dans le cadre d'un processus d'intervention sociale*) se rapporte à : « faire entrer un humain dans un monde où il ne pourra habiter que s'il apprend à se conformer aux exigences de ce qu'il doit rencontrer » (Stengers, 1997). Cette conception implique que l'individu doit se conformer pour exister.

Les conditions d'existence d'un monde sont basées sur la reconnaissance de la validité de ce monde. Exister au monde implique alors comme condition première une intégration et une reconnaissance de ce dit monde. Envisager cette conception peut paraître, dans un premier temps, comme l'organisation de l'exclusion des personnes ne souhaitant pas se conformer.

Mais, inversement, ne faut-il pas concevoir l'intégration au monde comme condition première à sa remise en question ? L'idée d'être au monde ne correspond pas totalement à celle d'exister dans ce monde. Le terme « exister », dans son sens étymologique, signifie « être hors de soi ». Pour sortir d'une réalité, il faut apprendre à la connaître, à la comprendre pour ensuite, la remettre en cause.

En parallèle à cette deuxième compréhension, la notion du pouvoir d'agir comme l'explique Christian Maurel, sociologue français, est la capacité de passer du « pouvoir sur » au « pouvoir de ». Développer son pouvoir d'agir c'est d'une certaine manière être capable de se tracer son propre itinéraire, c'est chercher à ne plus subir le contexte sociétal mais chercher à influencer celui-ci. Étroitement lié à l'éducation populaire, il est assimilé à un mécanisme d'émancipation. Ainsi comme l'explique Christian Maurel dans le périodique *travailler le social* 45-46 « l'éducation populaire n'est pas un acte autoritaire, c'est au contraire un processus d'autorisation. »

Dans ses objectifs, l'intervention sociale en milieu socio-culturel cherche à promouvoir le changement social. C'est là que la pensée de Maurel et Stengers se rejoignent :

Ainsi pour remettre en cause un système, il est essentiel de l'intégrer et de l'analyser pour mieux pouvoir le remettre en question. La transformation sociale se fait d'abord en permettant au public de comprendre le monde qui l'entoure, lui donner le pouvoir l'influer et mettre en perspective son fonctionnement. Comment développer un « pouvoir de » visant une dynamique de changement

social si les fonctionnements du « pouvoir sur » et les paramètres à modifier sont incompris ?

Synthèse

Les deux métiers sont donc deux professions bien distinctes par leur appellation mais qui se rejoignent dans le cadre de la pratique professionnelle. Dans le livre « *animateur socio-culturel : fonctions, formation, profession.* ». L'auteur, Pierre Besnard, reprend une définition de l'animateur socio-culturel « *l'animateur agent professionnel d'animation socio-éducative est un **travailleur social.*** ».

Les deux professions se ressemblent par leur proximité relationnelle avec leur public et la partie active de leur travail. L'AS a un élément en plus par sa fonction : au-delà de la proximité relationnelle, l'AS aurait également une proximité sentimentale vu qu'il reçoit des vécus qui, pour la personne qui les exprime, ne sont pas toujours aisés à dévoiler. L'ASC n'est alors pas susceptible de recevoir ce genre de confidences. C'est pour cela que l'AS dispose d'un cadre plus étoffé, avec l'existence du secret professionnel.

L'AS est confronté aux parcours des individus qu'il rencontre et son action s'envisage davantage sur la durée, avec un début et une fin dans le processus. L'ASC ne suit pas de modèle d'intervention sociale parce qu'il n'est pas dans ses compétences de concevoir une continuité dans son action mais de concevoir **des** actions.

Le processus réflexif, au centre de la définition de l'intervention sociale, correspond à la mise en évidence d'étapes fondamentales à l'action. Comprendre, intégrer pour ensuite mettre à distance. L'action se construit, elle ne se résume pas aux actes comme tels. L'intervention ne se situe pas dans le même espace-temps. L'assistant social, dans un contexte d'animation socio-culturelle va resituer celle-ci dans un contexte d'intervention plus globale : la méthodologie d'intervention qu'il suit (qu'elle soit individuelle ou collective). À l'inverse l'ASC est plus présent pour mobiliser la personne dans une dynamique quotidienne qui représente en elle-même, l'intervention qu'il mène.

Ainsi vu que l'ASC a un rôle davantage éducatif, il va orienter son action sur la construction de l'identité de la personne. Ce travail fait partie des compétences d'un AS mais il cherchera, en outre, à résoudre un problème car c'est là que se situe le processus d'intervention sociale mené par ce dernier.

C'est là que la réorientation montre toute son importance. Il peut être risqué d'assumer les deux facettes, celle d'AS d'un côté, celle d'ASC de l'autre.

- Soit assumer pleinement son rôle d'ASC et réorienter les demandes vers un AS assumant cette fonction pleinement. C'est-à-dire entendre la

demande qui serait formulée, mais l'orienter vers un autre professionnel pour assurer son accompagnement.

- Soit assumer son rôle d'AS et assurer la démarche d'intervention sociale. Ce ne veut pas dire qu'elle ne peut pas intégrer le processus socio-éducatif mais qu'il ne sera pas de sa fonction d'assurer sa gestion quotidienne et la construction d'identité qui se joue.

Certains professionnels arrivent à conjuguer les deux casquettes mais cela nécessite une rigueur dans la différenciation entre le rôle du travailleur social et de l'animateur.

Cela reste globalement complexe et l'existence de deux fonctions et rôles différents peut alors justifier le recours à des professionnels différents. Quoi qu'il en soit, il est important de bien être conscient de ces deux rôles et de pouvoir définir son action dans un cadre précis.

Le Théâtre Action : exemple d'interaction entre processus d'intervention et intervention

Le Théâtre Action existe sous plusieurs formes : Théâtre forum, Théâtre invisible, théâtre et débat, théâtre image. Mais avant de se pencher sur ce qu'est le Théâtre Action contemporain, il est nécessaire de s'attarder sur sa genèse et comprendre où et comment il est né.

Il n'est pas possible de parler de Théâtre Action sans parler du mouvement qui l'a initialement influencé : le Théâtre de l'opprimé ou Théâtre forum. Ce type de théâtre est né dans les années 60. Un des personnages emblématique est Augusto Boal.

Augusto Boal est un dramaturge, professeur, écrivain, théoricien et metteur en scène brésilien. Il est une personnalité phare du théâtre au Brésil et est le créateur du Théâtre de l'opprimé/Théâtre forum. Ce théâtre qui base sa mise en scène en plusieurs temps : une première partie de représentation et une seconde où les spectateurs sont invités à monter sur scène pour changer eux-mêmes par le jeu théâtral les éléments qu'ils aimeraient voir modifiés.

En 1971 Monsieur Boal sera emprisonné pour avoir mis en scène une pièce intitulée *Arturo Ui*. Cette pièce sera considérée comme une provocation vis-à-vis du régime militaire en place et vaudra à Augusto Boal son séjour derrière les barreaux. Il s'exilera alors du Brésil et exportera son théâtre en France en 1977. En 1979, le Théâtre forum s'institutionnalisera sous le nom de *CEDITADE* (centre d'étude et de diffusion des techniques actives d'expression).

Le théâtre d'Augusto Boal développe une notion importante, celle du **spect'acteur**. Cette notion implique de ne plus considérer le public comme une audience passive mais à considérer chaque spectateur comme acteur de la création présentée.

Le Théâtre forum est un théâtre qui propose des spectacles politiques, engagés et qui suit la ligne directrice de l'éducation populaire, à savoir faire comprendre aux classes dites populaires les jeux de domination et d'oppression dont ils sont victimes. C'est une logique qui invente à résister. Il se centre alors sur les liens et les rapports sociaux. Cependant, dans son propos, il ne cherchera pas à proposer des solutions ou à donner des conseils. Il visera en priorité la mise en débat des thématiques. Le Théâtre forum veut questionner plus qu'il n'affirme.

Ce théâtre est né dans cette optique, il exerce une intervention sociale dont l'intention est de mettre en évidence, en rendant compréhensible de tous, les rapports de forces en action. Il diffère alors de la conception de l'intervention sociale dans une pratique de travail social traditionnel. Il établit un constat d'une situation concrète insatisfaisante, en réalise un propos et le diffuse pour qu'il trouve résolution. Il ne cherche pas, à résoudre par lui-même mais à problématiser la situation.

Néanmoins, ce dispositif a ses limites. Si l'objet du Théâtre forum est les rapports sociaux mais qu'il ne cherche que la mise en débat de ses idées, aide-t-il à déplacer les lignes et modifier les rapports de forces ?

Le Théâtre Action selon ses initiateurs

Ces éléments de définitions proposés par différents intervenants du théâtre action sont issus de l'ouvrage *Théâtre-Action de 1996 à 2006 : théâtre(s) en résistance(s)*.

Paul Biot

Monsieur Biot a été directeur du Centre du Théâtre Action (CTA) entre 1992 et 2005, délégué à l'assemblée générale du Mouvement du Théâtre-Action en 2003 et cofondateur ainsi que comédien à la compagnie du campus, une compagnie de théâtre action née sur le campus de l'ULB et qui œuvre maintenant sur la région de la Louvière.

Paul Biot place la création théâtrale collective comme essence de ce qu'est le Théâtre Action. Cette création est une « machine à produire du lien ». Elle ne justifie pas sa nature comme étant une machine d'intégration ou d'insertion. Car c'est sous couvert de ces principes que les plus forts ont tendance à écraser les plus faibles.

Le Théâtre Action est une invitation à comprendre la complexité des choses sans tomber dans des explications simplistes. Paul Biot explique qu'un public plus défavorisé peut saisir la complexité d'une situation au même titre que toute autre personne et qu'il ne faut pas tomber dans l'écueil de la simplification.

S'il fallait qualifier le Théâtre Action, il sera catégorisé comme un théâtre de résistance. De son point de vue la prise de parole porte en elle l'expression d'un acte de résistance, de révolte, d'indignation.

D'une certaine manière, il est également une éloge de la colère. Mais pas n'importe quelle colère, il cite Arthur Haulot, humaniste, poète et militant socialiste belge : « *Elle (la colère) n'était source de malheur que mal fondée, et cause de mal qu'aveugle et irresponsable, mais comment accepter de se taire quand le silence tue, quand la discrétion s'identifie à l'abdication ?* » (Haulot, 2005). Il s'agit alors d'une colère fondée qui découle d'une compréhension des phénomènes en action.

Jean-Martin Solt

Jean-Martin Solt est musicien, comédien, pédagogue théâtral ainsi que fondateur de l'association Transcultur basée à Trèves mais œuvrant sur en dehors des frontières allemandes et s'étendant en France, Belgique et au Luxembourg.

Il commence par une question simple en apparence, si le Théâtre Action ajoute « action » à sa dénomination qu'elle en est la signification ? Quelle différence fait-il avec le théâtre ? Est-ce une subdivision, une délimitation, une catégorisation ?

Il pose la question de l'essence de sa démarche et envisage plusieurs réponses :

- C'est un théâtre avec une dynamique d'action research dans le domaine culturel.

L'action research c'est une méthode scientifique qui invite son observateur à se considérer comme partie intégrante du système observé et donc comme influençant celui-ci, se rendant responsable de ses changements. L'action research rejette la conception de l'observateur comme acteur extérieur du système observé.

- C'est un théâtre qui lutte, un théâtre d'affrontement.
- C'est un théâtre plus amateur, moins professionnel.
- C'est un théâtre davantage revendicatif.

Il en tirera la conclusion suivante : le Théâtre Action regroupe toutes les formes énoncées ci-dessus. Ainsi le Théâtre Action possède une définition aussi large qu'imprécise.

Pour autant, si chaque forme citée plus haut peut appartenir au Théâtre Action, il les dépasse toutes à la fois. Il est multiple dans ses formes mais contient un élément commun : celui de s'assumer comme un théâtre qui ne veut pas être neutre. De plus, semblablement au Théâtre forum, il se refuse à oublier le « non public », la masse populaire.

Le Théâtre Action se différencie plus dans son attitude que dans sa forme ; Jean-Martin Solt explique :

« Un théâtre donc, qui ne veut pas se limiter à faire de l'art pour faire de l'art. un mouvement de théâtre qui rejoint ceux qui par leur action veulent dépasser le domaine intrinsèque de l'art pour s'inscrire dans un projet de société plus global. Populaire, mais pas populiste, un mouvement de théâtre à la croisée de l'art avec le social. » (Solt,2006)

Jean Louvet

Jean Louvet est un auteur dramatique contemporain belge. Il est cofondateur avec Franco Dragone et Jean Delval du Studio Théâtre localisé à La Louvière.

Pour Jean Louvet, le Théâtre Action, c'est un théâtre de dévoilement/dénonciation existant dans une multitude de formes et contenus. Ses créations se centrent essentiellement sur la société contemporaine.

C'est un théâtre qui œuvre au maintien du contrat social conquis par de dures luttes sociales antérieures et au maintien de la pensée critique dans une société où elle est mise à mal.

Le Théâtre Action selon ses missions

Le texte qui reprend les missions d'une compagnie de Théâtre Action est *L'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif au théâtre-action, pris en application du décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des Arts de la Scène* énonce ses missions comme suit :

Les compagnies de théâtre-action remplissent les missions suivantes :

- 1) La constitution d'une structure collective apte à réaliser les missions décrites au § 1er, 2° à 4° ;*
- 2) Le développement, avec des personnes socialement ou culturellement défavorisées, de pratiques théâtrales visant à renforcer leurs moyens d'expression, leur capacité de création et leur implication active dans les débats de la société ;*
- 3) La production et la diffusion de créations théâtrales qui constituent leur expression collective ;*
- 4) Toute action de nature à assurer la cohérence entre les points 1°, 2° et 3° du présent paragraphe. (Fédération*

Le public cible du Théâtre Action défini par le décret est donc composé de personnes dites « socialement ou culturellement défavorisées ». Cette notion de « socialement ou culturellement défavorisées » n'a pas de définition établie et précise dans le dit décret mais la philosophie même du Théâtre Action est de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas.

Son objectif est de permettre l'expression créative et la prise de parole individuelle et collective des personnes dites « défavorisées ».

Le Théâtre Action selon ses valeurs

Comme expliqué en amont, le Théâtre Action est un dispositif qui base son action sur le collectif. Ainsi tout le processus de création collective théâtrale se réfléchit, se décide et se met en scène par le groupe, par le collectif qu'il forme avec ses participants.

L'amorce initiale est réelle pas imaginée. Son propos aura comme point de départ le vécu des individus. Ce sont les participants qui amènent leurs histoires, leur vécu et les éléments sur lequel ils veulent développer dans le propos de la pièce. Ils sont auteurs et acteurs de la pièce

Néanmoins, le Théâtre Action ne se contraint pas à une obligation de résultats. Le processus est au moins aussi important que le résultat final. Le théâtre action suit l'idée de démocratie culturelle mêlée à celle de démocratisation de la culture.

La démocratie culturelle évoque le concept selon lequel tout être se construit en fonction de sa culture propre mais que, afin de donner des chances égales à tous, la culture doit être mise à portée de tous et de façon égalitaire.

La démocratisation de la culture est quant à elle, l'idée que la culture doit être encouragée auprès des populations qui la touche moins. C'est donc l'idée que tout le monde n'est pas égal face à l'accès à la culture et qu'il faut encourager davantage les populations éloignées de cette dernière sans cependant tomber dans du simplisme.

La reconnaissance de la culture de chacun n'est pas une fin en soi. Elle est l'amorce d'une ouverture à la culture de l'autre. L'accès à la culture nécessite la reconnaissance de sa propre culture.

Synthèse

De manière générale, il est très difficile de donner une définition universelle du Théâtre Action parce qu'elle n'existe tout simplement pas. Tout participant, professionnel ou non, possède sa propre vision et chaque compagnie de Théâtre Action développe une manière de travailler, une vision de son rôle et des méthodes à utiliser.

Le Théâtre Action vise la participation culturelle, l'émancipation individuelle et collective et la transformation sociale. Il n'est universel que par ses valeurs et motivations, pas dans ses pratiques. Il doit cependant faire attention à ne pas tomber dans certains travers. Alain de Wasseige évoque deux écueils majeurs dans la relation sociale-culturelle : l'élitisme et son opposé, le populisme.

Dans le premier cas, on éduque, on moralise, on ignore et méprise, on cultive une culture d'importation au mépris des dynamiques culturelles à l'œuvre dans le milieu avec lequel on veut travailler et qu'on prétend associer. Dans le second, on idéalise ce milieu, on le coince dans ses codes ou supposés tels, on tronque l'histoire (elle est profondément diverse et métisse), on « ghettoïse », on isole et on cantonne sous prétexte de valoriser et de défendre. (De Wasseige, 2002)

Dans sa relation au culturel, le Théâtre Action doit également veiller à ne pas imposer une culture dominante. Il doit développer le « pouvoir de », pas le « pouvoir sur », viser l'intégration par émancipation plutôt que par assimilation.

Il n'en reste pas moins que le Théâtre Action est vecteur de cohésion sociale. Celle-ci est définie comme suit par la plateforme de cohésion sociale wallonne : *"L'ensemble des processus, individuels et collectifs, qui contribuent à assurer à chacun l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous"* (portail de la cohésion sociale, s.d.). Or, en ciblant précisément les personnes socialement et/ou culturellement défavorisées, n'entre-t-il pas dans une logique de marginalisation qui encourage davantage la catégorisation que la cohésion ?

Le Théâtre Action doit toujours veiller à conserver une dynamique d'ouverture pour éviter de s'enfermer dans une vision étriquée. S'il veut conserver son rôle social, il doit cultiver un travail réflexif.

Au-delà de se prendre en compte des participants, c'est un théâtre de résistance, de dénonciation. Par son processus et les idées qu'il y développe, le Théâtre Action n'a pas pour vocation d'être neutre, mais au contraire engagé.

CONCEPTUALISATION

Toute la démarche réside donc à comparer le « culturel » face au « social ». En quoi sont-ils opposables et en quoi sont-ils similaires ?

Après avoir défini ce qu'était l'intervention sociale et les métiers d'assistant social et d'animateur socio-culturel, il faut se pencher sur la définition des concepts assez larges que sont la « culture » et le « social ». Dans une optique de précision des éléments, la démarche débutera d'un point de vue général, c'est-à-dire un niveau philosophique/anthropologique, puis se précisera à un niveau politique pour finalement terminer sur le plan des dispositifs sociaux et culturels existants.

Face à face entre social et culturel

Vision anthropologique/sociologique

« Social »

Dans un contexte habituel, « social » désigne les notions de relations et communications entre individus, groupes ou communautés.

DÉFINITION SOCIOLOGIQUE

La sociologie est l'étude de phénomène sociaux et donc du social. Elle cherche davantage à expliquer une situation via une approche collective et positive, c'est-à-dire qu'elle se veut factuelle et neutre.

Selon Emile Durkheim, initiateur de la sociologie moderne, l'objet d'étude de la cette discipline est le développement en milieu collectif de processus particuliers visant une fin quelconque. La sociologie n'est pas spécifique par son objet mais sa manière de l'aborder.

Pierre Bourdieu, sociologue français reconnu, illustre un de ces mécanismes de fonctionnement des sociétés humaines à travers la notion de capitaux propre à chaque individu. Il met en évidence différents capitaux. Le Capital social sera le premier sujet d'étude.

Il parle du capital social d'une personne, c'est-à-dire l'ensemble des relations et réseaux d'entraide qu'une personne peut mobiliser à des fins socialement utiles. Ces ressources sont liées à la participation d'une personne à

ces mêmes réseaux et relations. C'est donc une conception éminemment liée aux interactions de l'individu.

En prenant cette conception liée aux interactions, de l'individu comme référence, le travail social peut-être défini comme un travail relationnel puisqu'il est au centre des interactions sociales.

D'après Michel Chauvière, docteur en sociologie, ce travail social peut se définir selon quatre filières :

- La filière assistant social qui a comme attribution l'aide sociale, le suivi de la population et le recours aux droits.
- La filière éducative qui concerne tout ce qui gravite autour de l'enfance en dehors de de l'école.
- L'aide à domicile.
- L'animation socio-culturelle et socio-éducative.

Face à cette conception, l'assistant social serait alors un assistant des interactions relationnelles humaines. À ce titre, toute personne qui travaille dans un cadre d'interactions sociales fait du travail social. Réduire le travail social au seul fait d'entrer en contact dans un cadre professionnel n'est pas suffisant.

Le Haut Conseil Du Travail Social (HCTS) a présenté, en novembre 2017, l'essai de définition suivant :

« Le travail social est un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et les savoirs issus de l'expérience des personnes concernées, dans un processus de co-construction.

Il se fonde sur la relation à l'autre, dans sa singularité et le respect de sa dignité. Il vise à permettre l'accès effectif de tous à l'ensemble des droits fondamentaux et à assurer la place de chacun dans la cité. Le travail social s'inscrit historiquement dans les valeurs républicaines, le respect des droits de l'homme et du citoyen et la Constitution. Les principes de solidarité, de justice sociale, de laïcité, de responsabilité collective, et le respect des différences, des diversités, de l'altérité sont au cœur du travail social.

Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation citoyenne, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, la transformation sociale, le développement

social, la cohésion de la société. Il participe au développement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes dans leur environnement.

En cohérence avec la définition internationale, et défini au niveau national, le travail social se décline sur les territoires dans le respect des principes généraux énoncés »

Cette définition fait ressortir de nouveaux éléments :

Dans un premier temps, le travail est un ensemble de **pratiques**. Or une pratique, selon le dictionnaire Larousse est : « *l'application, exécution, mise en action des règles, des principes d'une science, d'une technique, d'un art, etc.* ».

Dans un second temps, l'aspect relationnel n'est pas une fin en soi, il poursuivrait un objectif de développement individuel ou collectif.

Ainsi, en reprenant les éléments apportés par cette définition, il est possible de dégager la définition suivante : le travail social est une pratique professionnelle se construisant sur une relation humaine et poursuivant un objectif de développement individuel et/ou collectif.

« Culturel »

POINT DE VUE ÉTYMOLOGIQUE

Sémantiquement, culturel et donc culture émane du mot latin « *cultus* » signifiant « prendre soin de ». Ce qui est culturel est alors ce qui prends soin (ex : agriculture ; prendre de soin de la terre). Le rôle de la culture est alors d'entretenir la société, de la supporter.

Cependant dans le langage courant, la culture est assimilée à la civilisation, à une composition cohérente des savoirs et connaissances plus ou moins nécessaires à la socialisation. Dans les deux cas, l'idée que la culture est une partie de la construction sociétale persiste. E. B. Taylor définissait la culture comme « *ce tout complexe englobant les connaissances, les croyances, l'art la morale, les lois, les coutumes et les autres capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société* ».

Dans un approche simplifiée, tout ce qui n'est pas naturel est culturel : Le sexe d'une personne est naturel, son rang social est culturel. La culture c'est le « *software of the mind* » comme l'explique *Geert Hofstede* dans son ouvrage *cultures and Organizations : software of the mind* C'est-à-dire les manières de penser, de ressentir et de réagir qui sont apprises au fil de la vie. Elle a donc un caractère acquis. Elle reprend tous ce qui structure les rapports sociaux.

VISION GLOBALE

Cette perception de la culture est assez large : Pratiquer la peinture est culturel au même titre que manger avec des couverts l'est. C'est également un processus éminemment collectif. Une grande partie des apprentissages se font avec les personnes formant le réseau social, d'où son caractère acquis et à acquérir. C'est un héritage social d'un individu à l'autre. Chaque individu est un être social qui se définit en fonction de son identité, partiellement définie par sa culture. D'une certaine manière la culture représente la structure et les règles qui sous-tendent l'identité individuelle personnelle.

La définition ci-présente répond assez bien à la perspective structuraliste d'une société. Elle explique que les organisations sociales sont régies par une structure qui n'est pas visible aux yeux de ses acteurs, dans ce cas-ci : la culture.

BOURDIEU ET LA THÉORIE DES CAPITAUX

Cette définition est fort large et même un peu trop. Afin de la définir avec plus de précision, il est possible d'envisager la culture selon trois visions :

- La culture comme style de vie, ce que Bourdieu appelait *l'habitus*, c'est-à-dire ce qui définit une personne et sa façon de se définir par rapport aux autres.
- La culture comme langage comme capacité à construire un discours
- La culture comme œuvre, comme art. Ce qui est culturel devient objet d'art qualifié en termes de « beau/laid » ou « bon/mauvais ».

Le concept de culture fait partie des capitaux de Bourdieu. Il explique que le capital culturel se décompose en trois formes : le capital institutionnalisé/scolaire, le capital culturel incorporé et le capital culturel objectivé.

- Le capital institutionnalisé reprend les acquis et diplômes scolaires, il correspond aux diplômes obtenus. Il est intentionnalisé parce que la valeur du/des diplômes va de pair avec une reconnaissance sociale définie.
- Le capital incorporé, ou *habitus*, est toutes les habitudes/comportements adoptées dans un groupe social précis. Il est donc intrinsèquement dépendant du groupe social auquel une individu appartient. Il est ce qui définit l'appartenance à un groupe. Il est du domaine de l'acquis et il se construit au sein du groupe de chacun. Il est sans cesse mouvant car l'intégration sociale de chacun varie tout au long de l'existence. Bourdieu lui ajoute le qualificatif

d'incorporé puisqu'il apparaît comme une seconde nature. La manière d'agir établie dans un groupe se met en œuvre inconsciemment. L'individu n'a pas conscience de son « être aux autres ». Son style de vie le définit et pourtant lui échappe.

- Le capital objectivé correspond aux possessions de biens culturels (livres, tableaux, musiques).

C'est parce que les capitaux sont individuellement possédés à hauteurs inégales que chacun individu est différent. Le capital culturel, en association avec le capital social et économique, forme le capital symbolique, c'est-à-dire le prestige social.

Le capital économique représente la richesse possédée par un individu. Le capital social est, comme vu précédemment, le réseaux et les groupes d'appartenance d'un individu.

LE RÔLE DE LA CULTURE DANS UNE SOCIÉTÉ

Culture, arts et créativité sont des termes fort liés. Par son action, la culture permet l'expression de la créativité entre autres au travers des différentes disciplines artistiques. Elle peut également servir comme instrument de valorisation. D'une autre manière, l'art c'est l'exercice de la critique. Bon nombre de romans, peintures, créations théâtrales ou musicales sont des témoignages d'analyse et de réflexion sur des débats de société. Ce n'est pas un hasard si de nombreuses dictatures instaurent une censure.

Dans un contexte multiculturel comme celui actuel, la culture permet la rencontre et le dialogue ainsi que la découverte, lui ajoutant ainsi un caractère éducatif/instructif. C'est également un outil de développement. Dans le cadre de projets culturels collectifs, elle peut amener des éléments de socialisation nécessaires à l'intégration et l'émancipation en société.

Le culturel en interaction avec le social

Comme exposé précédemment dans la sociologie de Bourdieu, le capital social mêlé au capital culturel et économique donne le capital symbolique. C'est ce capital symbolique qui, en fonction de son importance donnera une place plus ou moins grande dans la société. C'est ce qui définit le prestige social d'un individu et donc son appartenance à une classe sociale.

C'est là qu'apparaît ce que Bourdieu appelle la violence symbolique, c'est-à-dire que les dominants, puisqu'ils ont un prestige élevé, exercent leur pouvoir par l'acceptation de leur capital comme supérieur par les « strates inférieures ». C'est une auto-soumission légitimée des classes populaires. Elles ont intégré

l'idée de leur infériorité. En ce sens, il s'agit d'une violence symbolique. Il n'y a pas de lutte mais un autodénigrement.

C'est à ce niveau que le socio-culturel joue son rôle, il amène la conception selon laquelle le capital symbolique des classes populaires n'est pas inférieur et qu'il ne justifie pas la domination dont ces populations sont victimes. Par son action, il effectue un travail de conscientisation afin de prouver que ces publics sont détenteurs d'autant de potentiel que tout autre public et qu'ils méritent dès lors une reconnaissance et une prise en compte égale. Le socio-culturel en s'ouvrant à tous, permet à chacun de prendre conscience de sa propre richesse culturelle et de s'ouvrir aux autres dans une relation égalitaire et non plus « autoritaire ».

La culture est ainsi un instrument de mobilisation qui peut être activé plus ou moins laborieusement dans toutes les strates d'une société mais qui existe universellement dans son fond mais pas dans sa forme. Sa capacité de valorisation permet une revalidation sociale de certaines personnes que la société cherche à sortir de l'exclusion. Cependant, il faut penser la culture comme une fin et non plus un moyen. Autrement, elle risquerait de se montrer perverse en tombant dans l'instrumentalisation de ses usagers. Cela pourrait avoir des impacts nocifs sur le travail social et sur le travailleur qui serait alors relayé au rang de fonctionnaire public cherchant à appliquer les injonctions sociales.

La culture peut être un facteur de cohésion sociale. Des organismes tels qu'article 27 permettent l'intégration par l'accès à la culture. L'accès à la culture n'est pas réservé à une élite bien-pensante. Elle s'ouvre à tous. La culture renforce alors les identités individuelles et collectives, et leur cohabitation.

Cet accès pour tous à la culture n'a pas pour objectif l'assimilation. Il ne s'agit pas d'uniformiser les codes de conduite et de compréhension du monde mais simplement de permettre à chacun de découvrir ses codes pour mieux définir sa propre identité. L'accès à la culture permet à chacun de découvrir, de connaître les différents styles de vie. Cette connaissance permet à chacun d'apprendre à s'auto-déterminer. La multiculturalité pourra ainsi être respectée et même valorisée.

L'enjeu majeur n'est pas de « parler » de la même manière, la multiculturalité ne le permet pas. Essayer de résumer une société par des codes culturels universels sera toujours mis en échec. Tout simplement parce qu'au sein d'une culture nationale cohabitent une multitude de cultures spécifiques. Il s'agit alors de donner à tous les méthodes pour appréhender et donc comprendre les codes culturels distincts.

L'un des enjeux actuels les plus importants est que les politiques sociales et culturelles sont mises en place comme deux mondes distincts alors qu'ils sont intimement interdépendants. Les politiques du secteur culturel et les projets en découlant ont des impacts positifs sur le social et inversement. L'ouvrage *culture et citoyenneté : pour un développement culturel durable* pose la question :

« NE DEVRAIT-ON PAS ENVISAGER D'AVANTAGE UNE COORDINATION ENTRE POLITIQUES SOCIALES D'UNE PART ET POLITIQUES CULTURELLES DE L'AUTRE, ENTRE RÉGIONS ET COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET S'INTERROGER SUR L'ARTICULATION DES DISPOSITIFS QU'ELLES METTENT EN PLACE À PARTIR DE LEURS SPÉCIFICITÉS RESPECTIVES ? »

Vision politique

La complexité du système politique belge a fait que les politiques culturelles sont assurées par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles tandis que les politiques sociales sont l'affaire du gouvernement de la Région Wallonne. Dans les deux cas, ils sont assurés par la même personne : Madame Alda Greoli.

« Culturel »

Dans sa déclaration de politique pour la période 2014-2019, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a défini quatre grandes lignes en matière de culture.

- Le soutien à la création via un accompagnement des artistes et ainsi permettre leur émergence. Il invite également à chercher du financement alternatif, que cela soit via sponsoring, le financement participatif, via la SA st'art (société d'investissement dans les entreprises culturelles et créatives en FWB).
- Le renforcement de l'accès à la culture à l'école et l'accès à la culture pour tous les publics, en misant entre autres sur les organismes d'éducation permanente.
- L'amélioration de la diffusion de la culture et du patrimoine.
- L'optimisation de la gouvernance en misant sur la transparence, l'objectivation et la concertation des opérateurs culturels.

Au-delà de cela, la FWB souhaite préserver la culture des lois du marché, promouvoir la diversité culturelle et promouvoir la politique d'exception culturelle. Cette politique vise à préserver les créateurs belges en les protégeant avec des lois autres que celles des lois du marché. La logique économique ne doit pas empêcher la créativité régionale.

En parallèle, l'actuelle ministre de la culture, Madame Alda Greoli a défini ses enjeux principaux comme étant la lecture de la petite enfance, ce qu'elle appelle les « classes résidentielles en immersion artistique » soit avoir des artistes dans les écoles et faire sortir l'école de ses murs ainsi qu'un focus sur l'éducation permanente. Elle place alors l'éducation comme élément central de sa politique culturelle.

Comment le secteur culturel a-t-il vécu l'application de ce programme sur le terrain ?

Le 19 mars 2018, l'association des centres culturels (ACC) était présente au parlement de la FWB pour réaliser un état des lieux. Ils ont alors mis en avant plusieurs revendications.

Monsieur Matteo Segers, directeur de l'ACC, explique les éléments suivants.

- La partie technico-administrative est lourde et pesante, entre autres pour les contrats-programmes. Un allègement administratif serait bienvenu.
- Le financement représente un frein, trop prudent voire même insuffisant dans certains cas.
- Le financement actuel ne permettrait de résorber le déficit causé par la dernière crise économique qu'en 2028. Il est alors insuffisant.
- L'accès à la culture : il persiste des endroits en Belgique où la vie culturelle n'est pas accessible à moins de 30-40 km à la ronde. Si la FWB veut promouvoir l'accès à la culture pour tous, cela doit changer.
- Le renforcement des dispositifs existants, plutôt que de développer de nouveaux outils et donc de leur allouer de nouveaux financements, il serait plus opportun de s'intéresser à ceux déjà existant et veiller à les améliorer, à les adapter.
- La rupture entre politique et associations : les responsables politiques donnent trop souvent une impression de désintérêt vis-à-vis des revendications culturelles, ébranlant le lien entre les deux jusqu'à la rupture.

Liesbeth Vandersteene, Directrice de l'ASTRAC (le réseau des professionnels des centres culturels de la Fédération Wallonie Bruxelles) ajoute quelques éléments.

- Entre 2009 et 2015, la progression des subsides de la FWB a cru de 4% quand parallèlement, ceux des communes et provinces ont augmenté de 26.8% et 33%.
- Les centres culturels se permettent de moins en moins de projets financièrement moins fiables. L'aspect financier est un paramètre important dans l'approbation de projets

- 58 dossiers de demande de reconnaissance étaient encore en attente le 19 mars 2018. Ceux-ci n'ont toujours aucune certitude de financement.

Les critiques montrent le décalage entre les lois qui sont votées et leur application sur le terrain. Monsieur Segers, directeur de l'ACC, invite le gouvernement à se saisir des problèmes évoqués : « *Il est temps que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'engage à construire un projet digne des lois que son parlement a votées.* »

Concernant le subside général accordé à la culture dans son ensemble, la distribution est très disparate. En 2015, la région de Bruxelles s'était vue attribuer 47% du subside total de la FWB. À titre de comparaison, les provinces de Liège et du Hainaut ont reçu respectivement 20% et 19% de ce même subside et le Luxembourg n'a reçu que 3%. S'il est normal que la répartition se fasse en fonction de la densité d'organismes culturels, est-il pour autant légitime d'observer une disparité aussi grande ? N'est-il pas envisageable de subventionner davantage les zones de faible densité culturelle où les institutions doivent alors couvrir un territoire plus large ?

Dans le secteur des arts de la scène, une certaine déception vis-à-vis de la répartition des contrats-programmes. Le 23 novembre dernier des organismes ont vu leur demande de contrat programme pour la période 2018-2022 revenir sans ses précieux subsides et ce au profit de grosses institutions, mettant parfois en péril l'existence même de ces petites structures. Le théâtre jardin passion avait alors publié une carte blanche « *distribution ratée* » dans laquelle ils s'insurgeaient face à cette situation.

« Social »

Ces dernières années, le travail social a pris un virage contrôlant voire dénonciateur. Avec des lois comme les visites domiciliaires en cas de suspicion d'accueil de migrants, la possibilité de la levée du secret professionnel dans le cas de suspicion d'activité terroriste, le travail social n'aurait-il pas pris une dimension sécuritaire ? Si le secteur socio-culturel arrive encore à échapper à ces logiques de contrôle, il est lui aussi touché par des modifications.

Il faut toutefois se rendre compte que, même s'il faut être vigilant face à la dérive sécuritaire, le politique en Belgique continue à subsidier des institutions qui par leurs activités les remettent en cause. Ainsi, dans le cas du Théâtre Action, la Wallonie fait figure d'exception mondiale en soutenant par financement de contrats-programmes lesdites compagnies de Théâtre Action. Le gouvernement encourage lui-même la critique de l'exercice de son propre pouvoir.

Le gouvernement ne conserve-t-il pour autant des instruments de modération et de contrôle ?

Le périodique Bruxelles informations sociales (BIS) donnait, en décembre 2016, la parole à différents acteurs de terrain :

Dans un premier temps, Jacques Moriau, sociologue et membre de l'ASBL Centre Bruxellois de Coordination Sociopolitique (CBCS), analyse la dynamique de l'appel à projet qu'il décrit comme « *un pas franchi vers dans la relation de subordination de l'associatif vis-à-vis du politique* » restreignant alors l'action de ces ASBL, confiné dans un carcan qui déposséderait ce secteur de la substance de leur intervention. Un basculement s'opère vers une logique de « client-fournisseur », qui répond à une commande et non plus à une demande. Il propose un tableau expliquant la transition en présence :

	Rapport de l'état à l'associatif	Projet associatif	Relation à l'utilisateur
Compromis social-démocrate (années 70)	État organisateur	Pilarisation	Emancipation
Société post-fordiste (années 90)	État coordinateur	Mouvement social	Participation
Société néo-libérale (années 2000)	État activateur	Allégeance	Gestion déficits

Evolution du rapport entre l'état et le secteur associatif

L'état est dans une logique d'activateur car c'est lui qui sollicite et dirige les associations. C'est en ce sens que le secteur lui porte allégeance, c'est-à-dire comme le définit le dictionnaire Larousse une *manifestation de soutien, de*

soumission. Il se soumet aux conditionnalités que lui propose le gouvernement via ses appels à projets. Enfin la relation n'engage que la responsabilité personnelle des individus. Dès lors il faut mobiliser leurs ressources, leurs compétences pour palier à un problème dont ils sont responsables. Les politiques ne favorisent pas le développement communautaire/collectif ni une pensée critique de la société actuelle. La rhétorique est celle de la responsabilisation par la culpabilisation.

Les associations ne seraient-elles dès lors plus en mesure de définir leurs propres préoccupations sans se tourner vers du financement alternatif ? Ne risquent-elles pas de tomber dans une instrumentalisation de leur intervention qui se définirait en fonction des priorités que le gouvernement applique et donc des appels à projets qui en découlent ?

Cette logique d'appel à projet induit aussi une dynamique entre associations qui se rapproche d'un marché concurrentiel. De plus en plus les logiques budgétaires sont couplées à des logiques d'efficience. Ainsi la visée coûts/résultats est encouragée au détriment de l'intérêt général ou collectif.

Ce constat est également partagé par un collectif d'associations formé par le CeSEP (Centre Socialiste d'Éducation Permanente), le SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises) et SMart (coopérative). Les ASBL échappent aux lois du marché et ses règles de compétitivité. Pourtant, une logique de concurrence semble faire son apparition causant une fragmentation dans le tissu associatif.

Jacques Moriau déclare : « *L'engagement devient un choix privé qu'il faut vivre en dehors du travail.* » remettant alors en cause la place du travail social et lui-même et celui du militantisme.

Néanmoins, certains appels à projet restent larges dans leur appréciation comme par exemple le plan de promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité (PCI) qui définit son objet comme suit : « *L'appel à projets permet le financement d'activités menées au plan local, supra-local ou à l'échelle de la FWB, visant l'éducation des jeunes à la citoyenneté dans notre société multiculturelle, la lutte contre le racisme et les discriminations envers les minorités culturelles, et la défense des droits de personnes fragilisées par l'exil.* ». Dans son appréciation, il reste assez large même s'il ne soustrait pas la logique de compétition qui peut exister.

Faut-il sortir de son propre circuit pour disposer d'une parole libre et assumer un militantisme sans contrainte où est-ce le militantisme qui a changé de forme ?

Eric Vermeerch, directeur-adjoint et formateur au CeSEP, dresse un constat un peu plus nuancé. Oui les contraintes financières sont présentes et les résultats demandent de plus à plus à être mesurés et mesurables. Néanmoins à l'intérieur de ce cadre, la parole reste entièrement libre et ils ont le droit d'assumer des positionnements très forts, quand bien même il irait à l'encontre du ministère/gouvernement subsidiant.

Quand vient la question du militantisme, il explique : « *Il y a pour moi un mythe autour de l'idée qu'« avant l'associatif était militant » et que maintenant, il ne l'est plus. Les activités militantes ne sont peut-être plus les mêmes qu'autrefois... avant la militance, il y a l'engagement* » (Vermeerch, 2016)

Le travail social, le secteur associatif, socioculturel sont-ils à l'aube d'un tournant qui, au vu des contraintes qui lui sont imposés, va chercher à changer son fonctionnement ? Et comment peut-il y parvenir ?

Le collectif écoles en colères, groupe d'action politique, donne également les politiques avec lesquelles il est en désaccord, entre autres la logique de culpabilisation des individus, les rendant responsables exclusifs de leur situation, sans la recontextualiser dans le système social et politique actuel. Un système qui baserait donc trop son analyse sur une vision individuelle du travail social. Certaines actions socio-culturelles, en delà de dénoncer une situation concrète insatisfaisante, elles mettent en perspective la responsabilité individuelle comme n'étant pas toujours seule coupable.

Dispositifs existants

Quels sont les dispositifs existant dans les secteurs ? C'est dans les dispositifs que se décline toute la diversité du socio-culturel. Il est difficile de délimiter des dispositifs strictement culturels ou strictement sociaux. Les centres culturels, institution appartenant au monde culturel ont dans leurs missions de développement socio-culturel.

De manière générale, culture et social sont intimement liés. Certains CPAS développent des actions socio-culturelles, tout comme certains Centres Culturels ou théâtres développent des actions sociales, à l'instar du festival « je parle au théâtre » ou le festival « particip'art », deux festivals de Théâtre Action organisés respectivement par le Théâtre Jardin Passion de Namur et le Centre Culturel de Marche-en-Famenne.

Il y a autant de dispositifs culturels potentiels qu'il y a de dispositifs sociaux. Ils sont difficilement opposables et essentiellement complémentaires.

Synthèse

Chercher à comprendre où s'opposent culture et social n'a pas de sens parce qu'ils ne sont pas opposés mais complémentaires.

Lorsqu'ils sont développés sur le plan sociologique, ils montrent leur complémentarité. En effet, ils forment ensemble le capital symbolique. Sur ce premier plan sociologique, le social et le culture montrent qu'ils se coordonnent et non qu'ils s'opposent

Au niveau organisationnel, même s'ils dépendent de niveaux de pouvoir différents, ils ont une ministre responsable commune qui doit changer de casquette suivant les domaines. Sur le plan politique, ils se rejoignent en certains points comme la subsidiarité de survie de leurs institutions respectives. Dans les deux secteurs ils doivent également réinventer les pratiques qu'ils mettent en place. Ainsi, le manque de moyens des centres culturels place l'aspect financier comme important pour la viabilité de l'institution, mettant alors à l'écart des projets plus ambitieux, tandis que les associations doivent coopérer avec des logiques de compétitivité dans un secteur qui pourtant ne relève pas des lois du marché. Dans les deux cas, ce sont des logiques financières qui sont à la manœuvre.

Enfin, comme indique dans le point précédent « dispositifs existants », il est parfois très difficile de séparer le social du culturel et inversement. Les deux secteurs sont intimement liés et interagissent en permanence l'un avec l'autre. C'est l'essence même du secteur socio-culturel.

Il est dès lors plus intéressant de les conjuguer l'un à l'autre que de les opposer catégoriquement.

Dans le cas du Théâtre Action, il est régi par le décret des arts de la scène, et non par un décret d'éducation permanente ou un autre organisme socio-culturel. Est-il pour autant en dehors du champ social ? Pas vraiment. Dans sa dynamique, il effectue du travail social qui, comme expliqué en amont, cherche à provoquer des changements structurels de la société. Il dépasse la volonté de faire de l'art pour faire de l'art, il y intègre une composante sociale.

S'il fallait résumer ce qu'est le Théâtre Action, comment le définir ?

Comme une initiative socio-culturelle, dans laquelle cohabitent deux dynamiques, celle d'intervention socio-culturelle et celle de processus d'intervention sociale et qui place comme objectif premier la transformation sociale, le changement structurel du fonctionnement sociétal.

Le Théâtre Action prouve que ce qui culturel peut être social. Néanmoins, il doit être attentif à son fonctionnement.

- En ayant comme public les personnes socialement et culturellement défavorisées, en se refusant de faire du tout public, ne reproduit-il pas un schéma de marginalisation déjà présent dans notre société ? Ne gagnerait-il pas à s'assumer comme théâtre sans cibler une population, sans qu'il s'étiquette tout seul en tant que « théâtre pour pauvres » ?
- Si le Théâtre Action porte dans sa réflexion une vertu sociale/éducative, pourquoi ne cherche-t-il pas à s'assumer comme organisme d'éducation permanente ? N'en fait-il pas officieusement déjà partie ?
- S'il a pour objectif le changement structurel de la société, ne gagnerait-il pas une reconnaissance plus large qu'une reconnaissance locale des bienfaits de son action ?

CONCLUSIONS

Les éléments constitutifs du travail social en Théâtre Action sont multiples et variés. Cependant, en reprenant le sujet de base c'est-à-dire « appréhender et analyser les spécificités de l'intervention sociale de l'assistant social en milieu socio-culturel et plus précisément dans une dynamique de Théâtre Action. », il s'agit de définir quelles en sont les spécificités.

Sur le plan théorique, il suit une méthodologie d'intervention similaire au travail social en général. Elle se base sur une analyse de terrain, un processus réflexif sur la méthode à appliquer, une mise en place de cette méthode, des retours évaluatifs finaux et intermédiaires et finalement une clôture, une réorientation ou une pérennisation du projet. Le Théâtre Action n'est pas spécifique par sa prise en charge de la demande (ou de la non-demande). Elle part d'un besoin lié à une situation concrète insatisfaisante ou d'une analyse de terrain. Dans tous les cas, l'élément initial sera toujours lié à un élément de base: le besoin. Mais alors, si le Théâtre Action suit une méthodologie d'intervention parallèle, où est-il spécifique ?

Le Théâtre Action n'est pas uniforme dans son application, comme toute autre pratique de travail social. Il suffit de comparer les méthodes de deux CPAS pour s'en convaincre. Tout travail social est du travail humain et tout travail humain est voué à la subjectivité de celui qui l'applique.

Le Théâtre Action est spécifique par ses méthodes. En effet, il utilise le théâtre comme son outil principal. Il l'utilise comme outil de création et comme outil d'expression. Il est à la base du développement de projets dans le Théâtre Action.

Le Théâtre Action peut se montrer typique dans le rôle que l'assistant social y prend. En effet, soit il prend le travail lié à la création, se posant alors comme garant du cadre de création, soit il endosse le travail lié à l'intervention sociale dans lequel il inscrit le travail de création dans une logique et la continuité méthodologique du processus d'intervention sociale.

Mais le Théâtre Action n'est-il pas spécifique dans sa prise en compte de l'individu ? Il se refuse à l'idée de culpabilisation de l'individu, le replace dans un contexte plus global et le sort de sa conception individualiste.

La volonté du Théâtre Action est de montrer et dénoncer des **phénomènes sociaux** de s'extraire de la conception de l'individu comme étant seul responsable de sa situation. Le Théâtre Action parle de problèmes de société. Plutôt que

d'engager la responsabilité personnelle de la personne, qui certes existe, il va lui donner un point de vue de société.

EXEMPLES :

Il y a du chômage parce que le marché de l'emploi en porte une certaine responsabilité, parce que la logique actuelle de plein emploi est recherchée mais que la réalité fait qu'il n'y a pas de travail pour chacun.

L'aspect relationnel semble parfois oublié du travail social. Parce que le travail social est de plus en plus complexe et fait face à des situations comportant une multiplicité de problème et que le phénomène de précarité ne recule pas, les assistants sociaux manquent de temps pour assurer une prise en charge optimale.

Les personnes migrantes sont mal prises en charge. Parce qu'il y a des déficits dans la politique migratoire, l'accueil des personnes migrantes se fait plus difficilement, par manque de places, de moyens, ...

C'est ici que se situe la spécificité du travail social effectuée en Théâtre Action. L'intervention sociale replace d'individu dans une conception globale, et non plus individuelle. Il met en évidence les failles du système.

IL CHERCHE LE CHANGEMENT ET LA TRANSFORMATION SOCIALE A UN NIVEAU STRUCTUREL.

CONFRONTATION DE TERRAIN

Après avoir fourni une analyse théorique sur le social, le culturel, le socio-culturel et d'autres éléments gravitant autour de ce secteur, il est important de confronter la vision théorique des choses à une vision de terrain venant d'intervenants du Théâtre-Action. Ainsi un questionnaire a été élaboré et présenté à quatre professionnels du Théâtre-Action travaillant dans différentes compagnies. Par souci d'anonymat, aucun nom ne sera cité et tous les prénoms choisis seront des noms d'emprunt. Cette partie reprend la retranscription des différentes entrevues. Les intervenants interrogés pour se faire sont :

- Xavier, Un assistant social de formation, coordinateur et comédien animateur.
- Jean, assistant social de formation, coordinateur et comédien animateur.
- Gilles, comédien professionnel diplômé du conservatoire de Mons.
- Samuel, comédien animateur de Théâtre Action diplômé du conservatoire de Liège, comédien animateur.

L'échantillon est constitué exclusivement de professionnels au vu de la démarche entreprise par ce TFE, celle de l'intervention sociale en Théâtre Action. Cet échantillon est assez restreint mais se base sur une analyse qualitative des sujets évoqués. Une généralisation des propos n'est alors pas de mise. Aussi, afin d'avoir une diversité dans les profils, tous ne sont pas assistants sociaux mais ils travaillent ou ont travaillé en collaboration avec ceux-ci. Ils ont dès lors eu un contact avec des assistants sociaux dans leur travail.

Paroles d'experts

Pour recueillir les témoignages, la technique utilisée est celle d'entretien semi-directif. Le manuel *Méthodologie des sciences humaines : la recherche en action* définit cette technique comme suit « *une entrevue où l'interviewer s'assure que l'interviewé lui communique son point de vue sur certains aspects précis du sujet de discussion tout en le laissant libre de les aborder dans l'ordre qui lui convient.* »

Un questionnaire a alors été établi reprenant plusieurs interrogations (questionnaire disponible en annexe).

Les entretiens ont tous été menés en face à face avec l'intervenant. Les questions sont présentées et l'intervenant en prend connaissance, il lui est alors bien précisé qu'il a une complète liberté sur l'ordre dans lequel il souhaite les aborder.

La définition du processus d'intervention sociale utilisée dans ce questionnaire est la suivante : « un processus d'action réflexif dans lequel un problème va chercher à être résolu, cela en respect avec l'institution et dans une dynamique relationnelle professionnelle définie par les buts de cette action. »

Dans la totalité des entretiens retranscrits dans les pages à suivre, il n'a été fait aucun ajout, il d'agit exclusivement des réponses données pendant d'entretien sans analyses ni interprétation aucune. Ils sont donc placés en italique.

Xavier

Xavier, est assistant social de formation. En parallèle avec ses études, il s'inscrit déjà dans une dynamique de théâtre en animant des ateliers théâtres pour enfants et en donnant de son temps à la construction vouée au théâtre de rue. À la fin de ses études, il débute avec un travail à temps plein dans l'administration et consacre bénévolement un mi-temps dans le Théâtre Action. À partir de 2003, il travaillera dans le service d'encadrement des peines de travail. À partir de 2016, il endosse un mi-temps additionnel comme comédien animateur dans une compagnie de Théâtre Action. Fin 2016-début 2017, ladite compagnie de Théâtre Action lui propose un second mi-temps en tant que coordinateur, il démissionne de sa fonction dans le secteur des peines de travail. Il travaille alors à mi-temps comme comédien-animateur et à mi-temps comme coordinateur de. Enfin en 2018, il devient membre du Conseil d'Administration de la Fédération du Théâtre Action.

Q1 : Quelles sont les spécificités du travail social en Théâtre Action ? Quelles en sont les forces et les faiblesses et comment l'améliorer ?

Dans un premier temps, il définit le travail effectué comme étant en dehors de toute contrainte. « *Le travail social en Théâtre Action a cette particularité d'être un travail qui est complètement hors de la contrainte, donc les personnes qui arrivent dans un atelier de Théâtre-Action qui sont en contact avec une compagnie de Théâtre- Action le sont hors du cadre d'une contrainte, c'est un choix.* ».

Cependant il reconnaît que la contrainte existe lors, par exemple, de coopérations avec les CPAS. C'est d'ailleurs dans cette optique d'absence de contrainte que sa compagnie se refuse pour le moment à travailler avec eux.

Xavier explique alors : « *Même dans un cadre contraignant, la compagnie peut contourner cette difficulté de contrainte. Il doit alors s'assurer de rester un dispositif au service des personnes, dans lequel le mandat du public devra toujours primer sur celui de l'institution.* ».

Il aborde un second problème celui de l'instrumentalisation du Théâtre-Action. Il explique « *s'il y a un risque d'instrumentalisation, c'est qu'on n'est pas à l'écoute de la population avec laquelle on travaille mais de l'organisme avec qui on négocie un contrat.* ».

Ensuite, il évoque un autre écueil celui de la censure : « *Parfois le propos que le groupe développe dans le cadre de l'atelier/la création théâtrale n'est pas en accord avec le discours prôné par l'institution qui décide alors de mettre fin à la collaboration.* ».

Xavier en vient alors à évoquer une grande spécificité du travail social en Théâtre Action, celle de l'absence de demande de travail social du public : « *dans le travail qu'on fait avec les gens, les gens ne sont pas demandeurs de travail social, ils sont demandeurs d'une réalisation d'un projet d'expression. À partir de là, ce n'est pas le même travail social que la personne qui vient demander une aide pour acheter des lunettes, elle vient demander le fait qu'elle ne trouve pas quelqu'un pour lui payer ses lunettes et que cela pose problème.* ». Le travail social en Théâtre Action cherchera à faire connaître l'existence d'une problématique, pas à régler le problème lui-même. « *Le Théâtre Action ne cherche pas à régler des problèmes personnels individuels, il cherche à collectivement régler des problèmes d'organisation sociale.* » le Théâtre Action a alors une vocation de transformation sociale. ».

Xavier ajoute : « *c'est là où on dépasse la simple expression, on ne cherche pas juste à dire, on ne fait pas juste du théâtre, il y a l'action derrière qui permet le changement.* ».

Côté amélioration, il relève une piste. Il explique : « *le Théâtre Action doit refuser qu'on lui attribue comme public les personnes défavorisées pour s'adresser à tous publics.* ».

Q2 : Où se situe les processus d'intervention sociale de l'assistant social en Théâtre Action ?

Pour Xavier : « *L'intervention sociale en Théâtre Action ne commence pas par une demande. L'élément initial est alors lié à un constat de terrain formulé par un professionnel interne à la compagnie ou par un partenaire externe qui engage alors la compagnie pour une réalisation. Il s'agit alors de définir quelle forme le projet prend, quels objectifs il poursuit.* ».

Il faut cependant rappeler : « *l'intervention sociale en Théâtre Action n'a pas pour vocation de régler le problème mais de sensibiliser et d'amorcer une remise en question.* ».

Xavier prend l'exemple d'un projet sur la migration : « *la migration, qui est un problème conceptuel, perd de sa question problématique et sort du concept pour devenir quelque chose de concret. Des gens qui ont vécu des parcours sont là en face de moi et me font comprendre que les préjugés que j'avais dessus sont faux... là on a réussi à changer une partie du problème de base par rapport à une population qui se durcit par rapport aux questions de migration.* ».

Q3 : Quelle sont les spécificités de l'intervention sociale de l'assistant social en Théâtre Action ? quelles en sont les forces et les faiblesses et quelles en sont les pistes d'amélioration ?

Xavier donne deux éléments spécifiques de l'intervention sociale en théâtre action :

- « *Le travail se fait presque exclusivement via des projets (de réalisation, de création, de rencontre de publics, d'émergence d'une parole et de diffusion).* ».
- « *Afin de ne pas se trouver à l'extérieur du processus d'intervention sociale qu'il mène, l'assistant social devrait lui-même être partie intégrante de la création qu'il développe. Il doit être acteur.* ».

Pour ce premier intervenant : « *Le processus d'intervention sociale est alors principalement l'alliance entre deux facettes : celle de la gestion et suivi de projet et celle de l'expression artistique.* ».

Il précise toutefois : « *Face à cette intervention et à l'absence de demande dans celle-ci, l'assistant social pourrait vouloir mettre un processus d'intervention sociale vis-à-vis de personnes qu'il rencontre alors qu'elles n'ont pas la demande. L'assistant social peut susciter la demande mais aucun cas il ne doit la créer. C'est là une des faiblesses du fonctionnement en Théâtre-Action : la dynamique étant non contraignante et la demande absente, l'assistant social ne peut toujours agir quand bien même il décèlerait une situation problématique.* »

« *Néanmoins, même s'il n'est pas toujours en mesure d'agir directement, l'assistant social a comme avantage de créer une relation conviviale qui lui permet alors d'aborder certains sujets et/ou problématiques de manière plus frontale.* ».

Enfin, sur le point des améliorations possibles, il s'agirait : « *d'alléger la partie administrative qui, par sa complexité, est pénible dans la gestion de projets.* »

Q4 : Pourquoi, selon vous, y-a-t-il des assistants sociaux et des animateurs socio-culturels dans une même structure ? Quelle est le place respective ? Quel rôle occupe-t-il au sein d'une équipe ?

Selon Xavier : *« l'assistant social en Théâtre Action aura tendance à occuper une position de coordinateur qui lui demandera de gérer des éléments tels que la gestion de projet, la gestion des ressources humaines ou encore d'autres tâches organisationnelles. ».*

Néanmoins, en tant qu'assistant social, il explique travailler au décloisonnement des rôles dans son équipe. Il explique *« les rôles dans l'équipe sont différents mais qu'ils nécessitent d'être mis en interaction l'un par rapport à l'autre. ».*

« Isabelle (nom d'emprunt) est régisseuse mais ce n'est pas parce que je suis assistant social que je ne vais pas remplir le camion avec quand on va partir en tournée. Par contre, elle va peut-être moins suivre au niveau du travail administratif mais la faire participer à l'évaluation du projet lui permet de comprendre le sens du projet, lui permet d'avoir un travail de régie plus en adéquation, plus poussé, plus en mise en valeur des artistes qu'elle va voir sur scène, des artistes amateurs, de la populations avec laquelle on travaille et donc trouver le goût du pourquoi on fait ce boulot et trouver du sens. »

Il conclut alors *« il faut qu'on ait des rôles différents... Je suis arrivé sur une logique d'avoir des équipes pluridisciplinaires avec des fonctions plurielles mais avec, à un moment donné où ces fonctions plurielles se rencontrent et font du lien. »*

Jean

Jean est diplômé assistant social de l'institut Cardijn de Louvain-la-Neuve. Il y a très rapidement développé une sensibilité au monde socio-culturel et a effectué ses stages dans des institutions telles que des centres culturels. Après ces études, il entame une formation en comédien animateur d'une durée de deux ans. À partir de 1992, il intègre une structure de Théâtre Action puis crée sa propre structure en 2008. Cette structure développe annuellement une quinzaine de projets et officie entre 100 et 120 représentations.

Q1 : Quelles sont les spécificités du travail social en Théâtre Action ? quelles en sont les forces et les faiblesses et comment l'améliorer ?

Jean conçoit le travail social comme : *« étant essentiellement individuel, il a tendance à fort individualiser les personnes. Il explique alors sa conception selon laquelle, il ne fait pas de travail social. »*

« Une compagnie de Théâtre Action ne fait pas de travail social, nous sommes inscrits volontairement dans le décret des arts de la scène et le combat que nous avons mené dans la reconnaissance du Théâtre Action, c'est d'être reconnu à part entière comme faisant du théâtre. Et donc, je me définis vraiment comme un acteur culturel. »

Pour autant, la Compagnie Théâtre Action collabore avec des institutions sociales dans de multiples secteurs : éducation permanente, santé, justice, handicap, réfugié. Leur spécificité est alors d'initier ses partenariats et de toucher une diversité de publics.

Le travail social en Théâtre Action relève alors d'une logique de dynamisation et de développement du pouvoir d'agir du public. Selon lui : *« Le Théâtre Action valorise une action collective et jamais individuelle. Il valorise des lieux de rassemblement, d'endroit où le public se rencontre pour qu'ensemble il se mobilise à faire bouger les choses. »*

« Les CPAS avec lesquels on collabore sont ceux qui ont décidé à côté de l'action individuelle de mettre sur pied des projets collectifs, des lieux de rassemblement et des lieux d'échange et c'est là que nous on peut à travers le Théâtre Action réinsuffler une dynamique qui est plus collective. »

Il précise : *« C'est cette action collective qui permet le développement individuel mais aussi au niveau d'un quartier, d'une association. Ce sont des bénéfices collatéraux qui ne doivent pas être envisagés comme objectifs à la base du projet de création. »*

Dans son action collective, le Théâtre est spécifique par ses méthodes, celle de la création collective. La création collective est une fin en soi.

Il insiste : *« Dans les projets de création théâtrale que la compagnie lance, les personnes ne sont pas contraintes mais arrivent souvent dans cette dynamique par hasard. Mais ce hasard est relatif, c'est-à-dire que quand l'atelier théâtre est présenté, les personnes qui s'y inscrivent le font car elles ont une volonté de faire bouger quelque chose, d'opérer un changement dans leur vie. Néanmoins, Il n'est pas commun d'avoir de demande explicite de personne voulant faire du théâtre. »*

« Dans son fonctionnement, il souffre d'un surabondance de travail, dans une course permanente comme il l'exprime lui-même. »

Q2 : Où se situe les processus d'intervention sociale de l'assistant social en théâtre action ?

Selon Jean, le processus d'intervention sociale n'est pas : *« initié par l'assistant social de la compagnie de Théâtre Action parce qu'il n'officie pas comme tel : il est animateur de Théâtre Action. Suivant sa vision, il est inconcevable de demander à un animateur de Théâtre Action de faire du travail social. »*

La Compagnie dont Jean est coordinateur a décidé de développer le partenariat et donc on ne fait aucun projet en leur nom propre. Chaque fois, une association leur demande et ils établissent une convention dans laquelle les objectifs des uns et des autres sont inscrits. Ce qui importe : *« c'est comment on peut se renforcer les uns les autres, comment une assistante sociale au sein du CPAS décide de mener un atelier théâtre c'est-à-dire un projet collectif. Elle le fait souvent contre l'avis de tout le monde, les autres lui disant : « tu vas aller jouer toi pendant que nous on travaille ». Comment l'intervention peut renforcer l'intervention de l'As au sein du CPAS ? En menant le projet, l'As va pouvoir dire : « il se passe ceci, il se passe ceci... » pour que les autres puissent se rendre compte du travail réalisé. En faisant du théâtre, il renforce l'action qu'un éducateur, un as, un animateur dans une AMO est en train de mener. Le travail social qu'il voit c'est comment aussi des AS retrouvent foi dans leur boulot, leur équipe. »*

Le processus d'intervention sociale est assumé par l'assistant social qui coopère avec la compagnie de Théâtre Action. Il peut être facteur d'amélioration de la situation individuelle mais ne pas représenter l'objectif premier recherché par cette action.

« Le critère de réussite, ça va être le travail théâtral qu'on va mener ensemble. Alors bien sûr qu'il y aura des bénéfices collatéraux mais je ne peux pas juger la qualité de mon travail au fait que deux personnes vont suivre une

formation, un va retrouver du travail... ce n'est pas l'objet premier du théâtre action. L'objet premier du Théâtre Action c'est la création collective avec une représentation publique... Après l'assistant social qui s'occupe du projet peut avoir toute une série d'objectifs et c'est important qu'ils soient énoncés de part et d'autre mais on ne peut pas me demander à moi, en tout cas à l'animateur de Théâtre Action, le comédien de faire du travail social. »

Q3 : Quelle sont les spécificités de l'intervention sociale de l'assistant social en Théâtre Action ? Quelles en sont les forces et les faiblesses et quelles en sont les pistes d'amélioration ?

Dans la conception de Jean, l'assistant social en Théâtre Action n'exerce pas un processus d'intervention sociale. Il ne travaille pas en tant qu'assistant social mais en tant que comédien-animateur.

Néanmoins il peut intervenir dans un processus d'intervention sociale si la demande lui est faite.

« S'il y a une demande qui va dans ce sens-là, on peut laisser un espace pour ça... souvent un atelier c'est deux heures et demi, on fait une demi-heure d'accueil, d'accueil café... souvent je dis à l'assistante sociale « soi là, la demi-heure sois présente » les gens arrivent, les gens se posent, les gens dans cette demi-heure vont dire « il m'est arrivé ça de problématique » et alors une assistante sociale qui arrive à être là et à être à l'écoute, elles sont dans un relation très différente avec leur public, qui n'est pas la relation « assis derrière un bureau » dans une relation individuelle. Soudain elles sont debout en train de boire une tasse de café, en train de fumer une clope et au bout d'un moment les gens viennent... et donc c'est une autre manière de penser le travail social dans une relation très différente avec le groupe parce que ce n'est pas la relation habituelle où on est cadré : bureau, distance professionnelle. »

Ce que Jean explique c'est que la présence de l'AS dans un cadre informel qui n'est celui dans lequel il rencontre leurs usagers permet de recueillir développer une relation tout autre avec son public et de développer un lien de confiance bien plus fort. La proximité relationnelle n'empêche pas une distance professionnelle.

Il explique une situation où : *« un des participants est arrivé en pleurs suite à la réception d'une lettre d'un huissier et que spontanément, l'assistante sociale l'a pris dans ses bras, à mis à plat la situation et a fait les démarches pour la personne pendant que celle participait à l'atelier organisé par la compagnie. »*

Q4 : Pourquoi, selon vous, y-a-t-il des assistants sociaux et des animateurs socio-culturels dans une même structure ? Quelle est le place respective ? Quel rôle occupe-t-il au sein d'une équipe ?

Jean explique qu'ils assument le même travail mais qu'ils le font avec des sensibilités différentes. Il explique cette situation : *« un de ses collègue est acteur diplômé du conservatoire, il a dès lors fallu le sensibiliser à une approche des publics plus fragilisés. Il explique qu'il faut une sorte d'écolage, pour reprendre ses propres mots, pour comprendre comment s'y prendre et l'intégrer pour sa propre pratique. ».*

Il ajoute que chacun avec ses spécificités propres enrichit le travail des autres. Chaque formation donne des facilités : *« De par la formation qu'on a, on va avoir des sensibilités différentes. Mais en tout cas, dans notre compagnie, on essaye vraiment d'avoir une dimension de politique culturelle qui est la même. Alors, ce sera peut-être plus facile pour moi de collaborer avec un CPAS, ce sera peut-être plus facile pour Paul (nom d'emprunt) de collaborer avec un centre culturel... moi j'ai le langage et le jargon professionnel des assistants sociaux donc dans ma rencontre avec eux je suis crédible. Le comédien qui sort du conservatoire, quand il arrive dans un centre culturel il a le langage adéquat. Mais au fur et à mesure qu'on avance et qu'on acquière de l'expérience tout ça se mélange et donc maintenant Paul collabore avec des CPAS et ça se passe très bien. ».*

Gilles

Gilles est agrégé en langues et littératures romanes, puis s'est lancé au Conservatoire de Mons. Pendant ses études, il développe son intérêt pour la culture et le théâtre via différentes activités : kot de cirque, spectacle, théâtre de rue, stages, animations, contrats de comédien. Ce qui l'amène à rencontrer des publics assez variés. Il officie ensuite en tant que comédien dans le théâtre « classique », en Belgique, en France, sur des tournées tout en maintenant ses activités en création collective. En 2009, une compagnie de Théâtre Action l'a engagé comme comédien sur un spectacle de Théâtre forum pour remplacer une travailleuse à mi-temps. Finalement, il rejoint la Compagnie comme salarié.

Q1 : Quelles sont les spécificités du travail social en Théâtre Action ? Quelles en sont les forces et les faiblesses et comment l'améliorer ?

« Je suis comédien, pas travailleur social. Le Théâtre Action c'est avant tout du théâtre. Nous travaillons avec les citoyens. Dans le processus créatif, il y a des logiques un peu inversées par rapport une formation en Conservatoire où on apprend avant tout à être au service d'un metteur en scène, parfois depuis quelques années à créer « son propre univers ». Le Théâtre Action part du « oui » dans le travail sur plateau, au Conservatoire c'est un metteur en scène ou un pédagogue qui dit « non, fais ça comme ça ». Dans le vocabulaire on parle de comédien-animateur, de « théâtralisateur ». On cherche l'émotion sur le plateau, s'interroger collectivement sur ce que raconte la scène. Dans les années 70 ou 80, on parlait davantage de spectacle avec un message clair. Pour moi, aujourd'hui, c'est moins le cas. L'enjeu est aussi clair et radical, mais se construit avec le groupe. »

Il parle aussi d'un constat : *« Une des grandes forces du Théâtre Action est son statut en Wallonie qui reconnaît comme culture ce type d'initiatives et est subventionné. Il dispose également d'un réseau assez étendu qui cependant ne permet pas la reconnaissance du Théâtre Action à une échelle plus large, dans les circuits dit classiques. Il pourrait gagner à s'y faire connaître. »*

En ce sens, ce même travail en réseau pourrait être considéré comme une difficultés : *« Nous travaillons beaucoup en réseau et en partenariat, nous sommes dans le dialogue et le compromis, et nous devons « faire avec » l'institution. A titre d'exemple, nous ne cautionnons pas le système carcéral en Belgique, mais nous y travaillons, au risque d'être instrumentalisé, de perdre en cohérence (nous sommes payés, pas les participants...), la question des subventions... Mais nous y restons pour les personnes qui y sont coincés, personnel*

et détenus compris, en partant du principe qu'on fait bouger les choses en les remuant de l'intérieur. »

Q2 : Où se situe les processus d'intervention sociale de l'assistant social en Théâtre Action ?

N'étant pas travailleur social, Gilles a du mal à définir ce dernier : il exprime son point de vue de la manière suivante « *Une fois encore, je ne suis pas travailleur social. Sur le plateau, on part d'une situation problématique qu'on confronte au groupe par le théâtre, en confrontant les points de vue. L'objectif est de permettre aux « bénéficiaires » comme disent les AS d'être avant tout des comédiens, et de quitter cette structure en prenant la parole comme citoyens... Pour citer la célèbre phrase de Boal, « toute le monde peut être comédiens, sauf les acteurs ».* »

Q3 : Quelle sont les spécificités de l'intervention sociale de l'assistant social en Théâtre Action ? Quelles en sont les forces et les faiblesses et quelles en sont les pistes d'amélioration ?

De nouveau, il insiste qu'il n'est pas AS mais pense que « *L'assistant social dans ce type d'intervention joue d'avantage un rôle de liant, d'intermédiaire entre le groupe de création collectif dans lequel la Compagnie de Théâtre Action développe son action et la structure que l'assistant social représente. C'est le relais entre les deux parties qui mènent projet.* ».

Cette notion d'intervention sociale n'est pas familière à sa formation.

Q4 : Pourquoi, selon vous, y-a-t-il des assistant sociaux et des animateurs socio-culturels dans une mêmes structures ? Quelle est le place respective ? Quel rôle occupe-t-il au sein d'une équipe ?

Il définit leur rôle comme complémentaire. : « *Les AS permettent aux comédiens de sortir de leur bulle et de leur ego de « cultureux », de se rappeler que le travail qu'il font, ils le font avant tout pour le public avec lequel il travaille. Inversément les comédiens rappellent aux AS que nous faisons avant tout du théâtre. Et ensemble, ils font du théâtre politique au sens premier du terme, polis, le peuple.* ».

Samuel

Samuel est diplômé du Conservatoire comme comédien-animateur de Théâtre Action, une formation qui n'existe plus aujourd'hui. Il a ensuite travaillé avec un compagnie, anciennement compagnie de Théâtre Action, elle est aujourd'hui devenue une compagnie de théâtre pour l'enfance et la jeunesse. Par la suite, avec de deux autres personnes, il a une fondé compagnie de Théâtre Action. Ensuite, il a continué sa carrière un centre dramatique en région rurale. Par la suite, il a travaillé une dizaine dans une maison de la culture comme comédien-animateur, et a enchainé sur poste dans une ASBL pendant un an. Enfin depuis 1999, il travaille à dans une autre compagnie de Théâtre Action

Q1 : Quelles sont les spécificités du travail social en Théâtre Action ? Quelles en sont les forces et les faiblesses et comment l'améliorer ?

Voici sa perception des spécificités du travail social : *« C'est une dynamique qui cherche à remettre debout des gens qui sont parfois écrasés. »*

Par sa prise en charge, le Théâtre Action est un des rares secteurs de « loisir » où il est possible d'appréhender une personne dans sa totalité : *« tu es à la fois, sur du physique vu que tu es en contact physique, sur de l'émotionnel : on partage des choses, mais tu es aussi sur le psychologique, le mental voire même le spirituel dans certains cas, donc on fait vraiment intervenir toutes les composantes de la personnalité »*

Il insiste sur les étapes : *« C'est un processus en deux étapes, un travail sur la découverte des capacités de chacun par le théâtre mais aussi sur le discours à développer, apprendre à dire « Je ne suis pas d'accord ». »*

« Le processus de création est tout aussi important que le résultat qu'il donne. Ce processus de création collective nécessite l'apprentissage de la vie collective. » Mais Samuel porte son attention sur ce mot, celui de « collectif ». Il parle plus *« de collectif de création que de création collective. Il préfère la conception de collectif de création car au sein du groupe qui le constitue, l'investissement n'est pas semblable pour tous les individus. De plus il nécessite la conjugaison des compétences des différentes personnes : certains parleront beaucoup et amèneront beaucoup d'idées et de sujets de mise en scène mais ne sauront pas quoi faire une fois sur scène, et inversement. »*

Pour y arriver, il passe par une logique de construction et déconstruction de systèmes : *« on entend régulièrement des participants qui disent « les politiciens c'est tous des pourris » ...Ok mais pourquoi c'est tous des pourris ? Est-ce que ce sont vraiment tous des pourris ? Qu'est-ce qu'on peut faire nous ? Est-ce qu'on n'a pas une action citoyenne à mener ?... Il y a toute cette recherche qui*

est une vraie recherche parce que aucun comédien animateur ne détient une vérité, c'est vraiment chercher ensemble. ».

Il s'adresse également à des personnes qui habituellement ne sont pas touchées par des dynamiques culturelles théâtrales. *« Il y a une participation d'une population considérée comme « non-public » et à qui la culture ne s'adresse pas. »*

Il envisage les forces et faiblesses du théâtre Action. Pour lui, *« Une des forces du Théâtre Action c'est qu'il est capable de se renouveler et de se remettre en question. Actuellement la génération des « vieux » du Théâtre Action quitte le monde du travail et fait place aux plus jeunes qui réinventent son fonctionnement. ».*

Samuel dresse également quelques défauts dont le Théâtre Action souffre :

La surabondance du travail : *« Néanmoins, dans le cas de cette compagnie de Théâtre Action, il y a tellement de demandes venant de citoyens ou d'autres institutions qu'ils ne sont plus en mesure de développer leurs propres projets. Ils n'arrivent plus à réagir dans l'immédiateté, ce qui était dans le cas dans le Théâtre Action à ses fondements. ».*

La subsidiation : *« D'un côté les subsides du Théâtre Action devraient être plus importants car le rapport subsides/public touché est plus important. Dans une situation où un subside de 100.000€ est alloué à un Centre Culturel et à une compagnie de Théâtre Action, imaginons qu'ils touchent tout les deux 12.000 personnes pour l'ensemble de leur actions annuelles. Dans le cadre du centre culturel, il y aura 1000 abonnés qui viennent voir annuellement 10-15 spectacles. Le public global touché est alors de 1000 personnes. Mais dans le cadre du Théâtre Action, parce que le public fait souvent partie du « non-public » à qui la culture ne parle et qui bien souvent fait sa première découverte du Théâtre par ce dispositif, il touche alors un nombre bien plus large. Quand les ratios sont comparés, pour le public qu'il parvient à toucher, le Théâtre Action n'est pas financé à hauteur de ce qu'il devrait. » .*

Il ajoute : *« De l'autre côté, il ne dispose pas d'une reconnaissance suffisante parce que c'est un travail de l'ombre. Il s'établit à une échelle locale et la reconnaissance qu'il reçoit se développe en fonction du travail mené et des résultats qu'il atteint. Et même s'il arrive à se faire connaître et qu'il tend à se développer de plus en plus, il reste trop peu visible. ».*

Q2 : Où se situe les processus d'intervention sociale de l'assistant social en Théâtre Action ?

Le processus d'intervention est attribué au partenaire puisqu'il dit : *« Le processus d'intervention n'est pas mené par les comédien-acteurs c'est par exemple, dans le rapport avec les CPAS que les assistants sociaux interviennent. Ils agissent comme acteurs du projet. »*.

Il ajoute *« Actuellement, ce processus est exclusivement initié sur base de demandes institutionnelles ou citoyennes. La compagnie est contactée dans le cadre d'une thématique et la dynamique est alors lancée. Le processus se trouve dans l'accompagnement des assistants sociaux dans le processus créatif (les assistants sociaux, soit en prenant entièrement part ils agissent comme comédien au même titre que les usagers qu'ils suivent, soit ils n'y prennent pas part en tant qu'acteurs) mais y développent une dynamique relationnelle conviviale, qui par son développement permet une proximité sans mettre à mal la distance professionnelle. »*.

Q3 : Quelle sont les spécificités de l'intervention sociale de l'assistant social en Théâtre Action ? Quelles en sont les forces et les faiblesses et quelles en sont les pistes d'amélioration ?

Samuel insiste sur l'importance de la formation du groupe de base : *« Le développement du projet nécessite de constituer un groupe. Il arrive que des AS développent un projet de théâtre avec le fantasme de « on va leur proposer du théâtre et ça va marcher » pour au final se retrouver sans participants lors des premières séances d'atelier. Il faut travailler à la constitution du groupe de création et pas simplement proposer l'idée avec l'enthousiasme un peu naïf de penser que le projet va prendre »*.

Parfois le travail avec les assistants sociaux partenaires peut être un peu compliqué : *« Un enjeu avec ces assistants sociaux, c'est qu'ils sont parfois trop coincés dans une logique de contrôle, il n'aide alors pas au développement de la dynamique du collectif de création et peuvent même entraver ce dernier. »*.

« Parfois la demande doit être créée pour aboutir. Samuel soutient l'idée qu'il faut parfois contraindre le public à venir découvrir la démarche pour ensuite lui laisser le choix de voir s'il souhaite continuer ou non. La contrainte est donc envisagée comme élément initial mais pas transversal. Il explique la démarche comme suit : « je vous prends par la main et je vous y amène et une fois vous aurez vu ce que c'est vous pourrez décider. C'est comme quand l'enfant dit « j'aime pas ça ! », t'as pas goûté... le libre choix quand tu ne connais pas, moi j'aurais tendance à dire : tu prends le groupe. ». Cet élément de contrainte amène parfois

les gens à se rendre compte qu'ils apprécient le travail qui y est fait et vont parfois jusqu'à en redemander alors qu'initialement ils n'en voulaient pas. »

Q4 : Pourquoi, selon vous, y-a-t-il des assistants sociaux et des animateurs socio-culturels dans une même structure ? Quelle est le place respective ? Quelle rôle occupe-t-il au sein d'une équipe ?

Pour Samuel, il n'y a pas de différences de rôles entre ces deux profils. Les différentes formations donnent un regards différents sur le travail. Mais le travail de comédien-animateur est particulier car il nécessite une multitude de compétences sur le plan institutionnel, psychologique artistique ou sur les connaissances du système.

Dans le cas de l'AS qui collabore il doit également préparer sur groupe et son projet : *« Il y a parfois le phantasme de l'As qui pense on va leur proposer du théâtre et ça va marcher. On vient de vivre deux fois des échecs. Tout est mis en place mais il n'y a pas de participants parce que il y a eu une naïveté de l'As qui n'a pas rassemblé un groupe, jaugé sa motivation et repéré les personnes intéressées. Dans ce cas on est dans un échec de processus. »*

Il évoque un travail effectué il y a des années concernant les compétences du travailleur en Théâtre action : *« Il y a 20 ans, un travail avait été fait par une sociologue et à qui on avait demandé de faire le Vademecum du comédien animateur. Elle avait rencontré des directions et au départ elle ne croyait pas aux exigences du métier pourtant en fin d'analyse, elle disait que le travail était de niveau universitaire que les compétences requises sont importantes et pourtant personne ne le sait. Ça demande des connaissances institutionnelles, des connaissances des systèmes mis en place, des connaissances au niveau de la psychologie, des connaissances artistiques fortes donc en conjuguant toutes ces compétences c'est vraiment un niveau de compétences élevé. »*

Analyse et synthèse

Il est difficile de ressortir un propos synthétique sur lequel les quatre intervenants interrogés sont en accord.

Quand il s'agit de qualifier le travail social effectué en Théâtre Action, Jean débute en disant « *moi je ne fais pas du travail social* » préférant se décrire comme un acteur du monde culturel que du monde social. C'est un point de vue partagé par Gilles qui commence de manière assez similaire « *je suis comédien, pas travailleur social. Le Théâtre Action c'est avant tout du Théâtre.* » Par sa démarche, Jean explique que pour lui la création collective est une fin en soi et que les autres bénéfices se font de manière collatérales. Il travaille avec un public de travail social mais il ne fait pas de travail social. Selon son point de vue, le Théâtre Action ne valorise jamais une action individuelle mais collective, qu'il cherche à mobiliser des gens pour faire bouger les choses ensemble. Xavier l'explique comme suit « *on dépasse la simple expression, on ne cherche pas juste à dire, on ne fait pas que du théâtre, il y a l'action derrière qui permet le changement.* ». Chacun suivant son parcours en a donc une perception personnelle.

Néanmoins, tous sont d'accord. Le Théâtre Action ne cherche pas à amener des réponses à un problème individuel, c'est en ce sens que le Théâtre Action ne mène pas une intervention sociale individuelle. Son objectif est de donner une réponse collective à des problèmes de société. Il vise davantage la transformation structurelle.

Les quatre intervenants s'accordent à dire que le Théâtre Action est porteur de sens, d'un message porté par le groupe acteur de la création collective. Ce dont il ne s'accorde c'est la manière d'envisager ce groupe :

- Pour Xavier, les personnes intégrant les ateliers le font par choix personnels, pour Jean il s'agit d'un hasard relatif guidé par une envie de faire bouger les choses. La volonté de mobilisation est présente dans les deux cas mais le point de départ n'est pas le même. Samuel, par contre, explique qu'il faut parfois forcer son public à venir découvrir la dynamique du Théâtre Action pour ensuite choisir s'il souhaite intégrer la dynamique ou pas. Il envisage la contrainte comme élément initial.
- Xavier est pour créer de la mixité sociale au sein du groupe, se refusant à une idée de théâtre pour défavorisés alors que les trois autres intervenants ne l'évoquent pas.

- Xavier et Jean se positionnent comme contre l'idée du Théâtre action avec un élément de contrainte à quel que moment que ce soit alors que Samuel l'envisage comme élément initial envisageable de son travail. Il

Les deux assistants sociaux se rejoignent sur plusieurs points. Ils admettent que la demande formulée dans les ateliers de Théâtre Action sont indirectes et informelles. Elles arrivent dans un contexte où la relation n'est pas la même. La relation de travail social est plus conviviale et redéfinit les frontières et balises institutionnalisées par la conception « bureau-AS-bénéficiaire ».

De plus, ils tendent à rappeler le Théâtre Action ne cherche pas la résolution de problème individuel. Quand il y a un processus d'intervention sociale, il est indirect et est opéré par le réseau. Dans le théâtre action, la fonction de l'assistant social n'est pas d'être accompagnateur social. Il écoute et entend la demande qui lui est faite. Son rôle étant celui de comédien-animateur, il ne prend pas lui-même le processus d'intervention en charge mais il relègue la demande et la fait suivre au réseau. Il effleure le travail social individuel par le biais du réseau.

Le mandat est alors différent, c'est un mandat de création, où le public a une demande de réalisation de projets, et non pas un mandat de travail social. Il permet d'harmoniser les relations en les replaçant au même niveau et permet l'émergence de demandes informelles.

Lorsque mis en rapport avec la topographie de l'identité professionnelle (schéma disponible en annexe) deux profils ressortent très fort. Cette topographie dépeint quatre territoires identités placés sur deux axes :

Un premier axe horizontal qui représente l'axe « société ». D'un côté il est nommé *communitas* c'est-à-dire que dans ce cas-là, c'est la relation et la qualité de cette dernière qui importe. De l'autre côté, il est nommé *structure* c'est alors l'organisation qui importe le plus

Un second axe vertical qui représente l'action sociale. Il se nomme *développement* lorsque le but est de viser un changement social et *intégration* quand le social est vu comme relativement rigide et qu'il faut permettre à chacun de trouver sa place dans ce contexte.

Les deux profils qui en lien avec les entretiens menés, représente le mieux le travail mené en Théâtre Action sont :

- Le militant : « *je privilégie les relations égalitaires et la force d'un collectif pour transformer le social. Je dénonce les revers de la structure sociétale.* »

Dans sa relation avec les travailleurs sociaux, le Théâtre Action essaye de les mettre au même niveau, de les placer dans un rapport d'humain à humain plutôt que de d'AS à bénéficiaire.

De plus, le Théâtre Action, par le message qu'il porte, vise à changer les mentalités, à les remettre en question dans une optique de changement de société

- L'animateur : *« j'investis particulièrement l'espace relationnel, les rapports humains, je favorise la libre expression, envers et contre la structure qui doit servir à l'épanouissement de toutes et tous »*

L'assistant social essaie de permettre une communication sans contrainte sans que les participants ne ressentent une gêne dans ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas dire en présence de l'assistant social collaborant. Car si la création se veut réaliste, elle doit aller chercher dans des réalités de terrain.

Il y a également un peu de l'identité professionnelle dans l'intitulé « spécialiste » qui œuvre pour l'instauration des droits et devoirs des usagers. En effet, le Théâtre Action cherche à ce que ses participants puissent faire revendiquer leurs droits

CONCLUSIONS FINALES

Reprenons finalement la question de base, fil rouge de ce travail de fin d'études : quelles sont les spécificités de l'intervention sociale de l'assistant social en dynamique de Théâtre Action ?

La partie théorique nous a permis de tirer les conclusions suivantes :

Le Théâtre Action et l'intervention qu'il mène est spécifique dans le rôle que l'assistant social y prend : soit il prend le rôle d'AS soit il prend le rôle d'ASC mais il doit choisir entre les deux pour éviter la confusion de rôles. Il est également spécifique dans sa relation à l'autre qu'il replace dans un contexte global pour éviter de le considérer comme seul responsable de sa situation, il refuse ainsi la culpabilisation.

Les différents intervenants vont tous dans ce sens. Xavier le dit très clairement quand il explique que le Théâtre Action dépasse le simple cadre théâtral et s'inscrit dans une dynamique de changement social. Jean l'explique bien en expliquant qu'une compagnie de Théâtre Action travaille la dynamisation et le développement du pouvoir d'agir. Deux éléments qui sont liés à la capacité à remettre en cause un système et à dénoncer celui-ci. Cette notion du pouvoir agir a été développée dans la partie « intervention sociale et conformisme ».

Dans les interviews que j'ai menés, mes intervenants émettaient le point de vue selon lequel AS et ASC étaient très proches dans leur fonction sur le terrain et c'est un constat que je rejoins. Je pense que la différence entre animateur socio-culturel et assistant social est très mince sur le terrain car ils effectuent une démarche similaire avec des sensibilités différentes. Et, même si théoriquement l'assistant social a davantage d'aptitudes relationnelles et qu'il a également des aptitudes émotionnelles, je pense que dans le cadre du Théâtre Action les deux professions doivent détenir des capacités à recueillir les émotions qui existent par la proximité relationnelle instaurée. Cette capacité est probablement un atout de l'assistant social, elle fait partie des compétences travaillées dans le cadre de sa formation. Mais l'ASC peut lui aussi développer cette compétence de par son évolution professionnelle.

Que nous ont donc appris nos différentes rencontres ? Sur le terrain, le travail d'assistant social envisagé comme changements individuels est souvent confié aux assistants sociaux des associations partenaires. Ainsi, le Théâtre Action, de par son approche, permet l'émergence de réelles demandes qu'il faut être à même d'entendre puis de relayer.

Le Théâtre Action redéfinit la manière de travailler. Il délocalise le travail social et le sort de ses murs : exit le bureau, les deux chaises, l'ordinateur et le dossier, ici le travail social se fait autour d'un café et s'exprime de façon plus spontanée. Il redéfinit la proximité relationnelle entre professionnels et usagers sans toucher à la distance professionnelle entre ces derniers.

Son objectif premier reste cependant de faire du Théâtre, mais du Théâtre **Action**, c'est-à-dire un théâtre dont l'objectif est de faire évoluer la société. Il suit la logique de Arthut Haulot évoquée par Paul Biot : « *Elle (la colère) n'était source de malheur que mal fondée, et cause de mal qu'aveugle et irresponsable, mais comment accepter de se taire quand le silence tue, quand la discrétion s'identifie à l'abdication ?* » (Haulot, 2005)

Dans la continuité de Samuel lorsqu'il explique les compétences nécessaires au travail en Théâtre Action, je pense que les deux professions se confondent sur le terrain parce que les rôles à endosser sont complexes et multiples. Le travail en Théâtre Action demande à l'assistant social de développer des capacités artistiques en plus de ses compétences relationnelles et réflexives et il demande à l'animateur socio-culturel de développer une approche réflexive et d'avoir les compétences émotionnelles évoquées ci-dessus. L'assistant social ne fait pas qu'une intervention sociale tout comme l'animateur socio-culturel ne fait pas que de la mise en place d'actions.

Que peut-on dire de la demande comme telle ? Je pense, contrairement à ce que Jean dit, qu'il y a du travail social en Théâtre Action. L'animateur socio-culturel/comédien-animateur est aussi là pour faire émerger une demande. Cette demande ne doit jamais être instrumentalisée pour cela il importe de laisser chacun s'exprimer sans contrainte. À mon sens, l'assistant social en Théâtre Action peut permettre de faire émerger la demande du participant. C'est pourquoi, le travail en partenariat est un réel plus. Mais il est nécessaire qu'une fois le processus lancé, une fois la demande entendue, l'assistant social puisse la reléguer vers la personne responsable de son accompagnement social.

Outre ce travail de relais, le Théâtre Action développe, par le processus d'intervention culturelle qu'est la création, un travail de dénonciation vis-à-vis des réalités de terrain.

En ce sens, l'assistant social en Théâtre Action a une posture d'animateur-militant pour reprendre les profils identitaires professionnels. Celui de permettre à la fois l'expression libre de chacun et en militant parce qu'il est là pour ouvrir le débat et permettre des changements de société durables.

En reprenant le schéma du travail de groupe, il est à mon sens possible de montrer qu'il existe un processus d'intervention de l'assistant social en Théâtre

Action. Cette notion d'intervention sociale nous a guidés tout au long de la rédaction

L'assistant social se devait de développer une action réflexive. Il ne s'agissait pas simplement de poser des actes mais de développer une action construite et pensée. Le Théâtre Action, de par son approche veut dépasser la vision individuelle du problème pour qu'il soit problématisé en terme social. Cette démarche est essentielle, elle permet d'éviter la culpabilisation individuelle. L'approche réflexive est donc bien au centre de sa démarche puisqu'il prend le temps de définir le cadre de son action, de comprendre les enjeux, d'appréhender les ressources de chacun, de construire le partenariat pour sortir du contexte individuel en ouvrant vers une mise en question de type social.

Cette mise en question se fait en étapes. La création du groupe de base est un moment clé. L'assistant social partenaire s'intéresse à créer un groupe, à définir quel sera le groupe avec lequel le travail sera fait et pas simplement le « lancer en espérant que ça prendra » comme l'explique Samuel.

Ensuite, les actions sont déterminées, la forme sera souvent voire presque toujours être la forme du théâtre. Une fois que la démarche à suivre est définie et communiquée à tous, elle est appliquée puis évaluée et enfin pérennisée, clôturée ou redirigée le cas échéant. En bref, il construit un cadre d'intervention.

L'assistant social en Théâtre Action effectue un processus d'intervention collectif/communautaire. Il ne fait pas directement du travail social individuel. Il traite des situations vécues par des groupes et des communautés et vise donc des problèmes de sociétés : l'accueil des personnes migrantes, la précarité grandissante, les contradictions du marché de l'emploi, les logiques de contrôle qui se mettent en place dans le travail social, ...

Pour réaliser tout ce travail, l'assistant social doit utiliser tout son bagage théorique pour problématiser la question. Il doit faire preuve de qualités humaines et relationnelles, apprendre à rester dans son rôle, à susciter le débat, et tout ça dans une relation de proximité. Il met tout le monde au même niveau. Ni le comédien-animateur, ni les participants, ni les assistants sociaux collaborant ne détiennent la « vraie vérité » et c'est par la mise en débat de leur vérité qu'apparaît une visualisation commune de la réalité. Ils ont leurs sensibilités propres qui sont distinctes mais complémentaires au sein de la création d'un projet théâtre.

Je pense donc que si sur le terrain, les professions se confondent c'est parce qu'elles s'enrichissent de leurs compétences respectives. Oserais-je dire que l'assistant social en Théâtre Action fait plus qu'un assistant social tout comme le comédien animateur est plus qu'un comédien ?

Pour donner une réponse finale : oui je pense que l'assistant social effectue du travail social et est moteur d'un processus d'intervention sociale spécifique à son public.

En tout cas, il est certain que, pour ma part, je suis ravi d'avoir réalisé ce stage en 3^{ème} année. Il s'est inscrit dans la continuité du cours de Madame Tadjenant et Monsieur Janus *d'approche socio-culturelle et artistique en travail social*. Durant cette première création collective, j'ai été initié à cette démarche réflexive de remise en cause. Je pense que j'ai pu avoir un rôle actif parce que j'avais appris que pour créer, il faut d'abord réfléchir. Je pense également, pour conclure, que la formation ne s'arrête pas à l'obtention d'un diplôme et quel que soit le diplôme obtenu, il faut continuer à garder une curiosité professionnelle.

Personnellement, j'ai particulièrement apprécié de travailler dans un cadre qui ne possède pas de définition standard. Le Théâtre Action est spécifique tant sur le plan interne qu'externe. Je lui souhaite de rester spécial aussi longtemps que possible, qu'il reste ce secteur qu'on arrive pas tout à fait à définir universellement. C'est ce qui fait qu'il sera toujours prêt à évoluer.

Le secteur doit subsister et continuer à se poser cette simple question :

« EN FAIT C'EST QUOI LE THÉÂTRE ACTION ? ».

Tant qu'il sera en questionnement sur lui-même, il gardera son esprit d'ouverture. Esprit qui me semble essentiel à la pratique professionnelle de l'assistant social.

BIBLIOGRAPHIE

Alpe Y., Dollo c., Lambert J-R., Pararyre S., (2013) *lexique de sociologie*. Paris, France : Dalloz

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 avril 2005 relatif au théâtre-action, pris en application du décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des Arts de la Scène. (2005) *Moniteur belge*, 2 août, p.29808.

Baudoin M., (2017) *intervention systémique*, syllabus, Unpublished document, Haute École Namur-Liège-Luxembourg

Besnard P., Dumazedier J.,(1986) *animateur socio-culturel : fonctions, formation, profession*. Paris, France : Éditions ESF

Biot P. (2006) *Théâtre-Action de 1996 à 2006, Théâtre(s) en résistance(s)*. Mons, Belgique : Édition du Cerisier

Biston C., (2015) *fondement du service social*, syllabus, Unpublished document, Haute École Namur-Liège-Luxembourg

Bonbled a., (2014) *Sociologie générale*, syllabus, Unpublished document, Haute École Namur-Liège-Luxembourg

Boucq C., (2011) « éducation populaire et pouvoir d'agir », *L'esperluette*, 69, 12-16

CBCS.,(2016) *travail social et militantisme*,174

Chatelin M., Boal J., (2010) *Dans les coulisses du social, théâtre de l'opprimé et travail social*. Toulouse, France : Édition Eres

Chauvière M., (2014) Face au double mouvement de division et de déqualification du travail social, la nécessité de redonner du sens au projet social territorial : entretien avec Michel Chauvière. *Recherche sociale*, 211,24-35

Côté M-H (2005) Une approche anthropologique, *à bâbord*, 12

De Jonckheere C., (2010) *83 mots pour penser l'intervention en travail social*. Genève, Suisse : les éditions

De Wasseige A., (2002) Culture et Sociale. Pensées plurielles, 4, 97-103, 10.3917/pp.004.0097

Durand G., (1998) *L'abécédaire systémique du travailleur social*. Nantes, France : Opéra

Durkheim e., (1900) *la sociologie et son domaine scientifique* chicoutimi, Québec en ligne, consulté le 4 mai 2018 à http://classiques.ugac.ca/classiques/Durkheim_emile/textes_1/textes_1_01/s1ocio_scientifique.pdf

Fablet D., (2007) Les interventions socio-éducatives : comment les définir ? La revue internationale de l'éducation familiale,21,125-137, 10.3917/rief.021.0125

Fédération Bruxelloise des Unions Pour le Logements (s.d) *le travail social communautaire*. En ligne, consulté le 6 mai 2018 à <http://www.febul.be/index.php/communication/documents-utiles/methodologie/13-le-travail-social-communautaire/file>

Fédération Wallonie Bruxelles (s.d.) *Déclaration de politique communautaire 2014-2019*, pp52-55, en ligne, consulté le 21 mai 2018 à http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=02111a9b8a7ddc15d72a5775137d022b749b6bf9&file=fileadmin/sites/portail/uploads/illustrations_documents_images/A._A_propos_de_la_Federation/1._Qui_sommes_nous_/1.3._Politique/DPC_2014-2019.pdf

Focus Vif (2017) Contrats-programmes: "Qu'en est-il de la situation culturelle en Wallonie?" Namur, Belgique, consulté le 10 mai 2018 à <https://focus.levif.be/culture/scenes/contrats-programmes-qu-en-est-il-de-la-situation-culturelle-en-wallonie/article-opinion-762855.html>

Giroux S., Tremblay G.(2009) *Méthodologie des sciences humaines, la recherche en action* (3^{ème} ed). Québec, Canada: Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.

Henin M.,(2016) *déontologie*, syllabus, Unpublished document, Haute École Namur-Liège-Luxembourg

Hofstede G., (1997) *cultures and Organizations : software of the mind*. Londres, Royaume uni : McGraw-Hill

Janus F., (2015) *Travail social avec des groupes : dynamique et fonctionnement de groupes*, syllabus, Unpublished document, Haute École Namur-Liège-Luxembourg

Legros c., (2013) les dessous du théâtre-action. Namur Belgique : article 27 Wallonie. En ligne <https://www.theatre-action.be/images/Publications/On-parle-de-nous/Les%20dessous%20du%20theatre%20action17-02.pdf>

Maurel C., (2012) Imaginer d'autres façon d'agir. *Alter échos*, 332, 10-11

Maurel C. (2013) Éducation populaire et transformation sociale : nécessité pour s'émanciper ? *travailler le social*, 45-46, 6-12

Saubain L., (2017) topographie de l'identité professionnelle, Unpublished doucement, syllabus, Haute École Namur-Liège-Luxembourg.

SPP intégration sociale (2005) Participation culturelle, sportive et sociale Nouvel horizon pour les CPAS Bruxelles, Belgique : SPP Intégration sociale. En ligne, consulté le 22 mai 2018 à https://www.mis.be/sites/default/files/documents/participation_socio_culturelle.pdf

Zacharie D., (2016) la politique culturelle c'est d'abord d'éducation. Bruxelles, Belgique, en ligne, consulté le 24 mai 2018 à <http://www.lesoir.be/100030/article/2017-06-16/la-politique-culturelle-cest-dabord-leducation>

Graphiques et tableaux utilisés :

Page 7 :

Baudoin M., (2017) *intervention systémique*, syllabus, Unpublished document, Haute École Namur-Liège-Luxembourg

Page 15 :

Biston C., (2015) *fondement du service social*, syllabus, Unpublished document, Haute École Namur-Liège-Luxembourg

Page 17 :

Fédération Bruxelloise des Unions Pour le Logements (s.d) *le travail social communautaire*. En ligne, consulté le 6 mai 2018 à <http://www.febul.be/index.php/communication/documents-utiles/methodologie/13-le-travail-social-communautaire/file>

Page 45 :

CBCS.,(2016) *travail social et militantisme*,174

ANNEXES

Annexe 1 : questionnaire pour entretien de recherche TFE :

QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE :

Objet de recherche : les spécificités de l'intervention sociale de l'assistant social dans une dynamique de Théâtre Action

- 1) Pouvez-vous brièvement expliquer votre parcours professionnel jusqu'à présent ?
- 2) Quelles sont les spécificités du travail social en Théâtre Action ? quelles en sont les forces et les faiblesses et comment l'améliorer ?
- 3) Où se situe les processus d'intervention sociale de l'assistant social en Théâtre Action ?

La notion d'intervention sociale se définit comme suit :

L'intervention sociale est un processus d'action réflexif dans lequel un problème va chercher à être résolu, cela en respect avec l'institution et dans une dynamique relationnelle professionnelle définie par les buts de cette action

- 4) Quelle sont les spécificités de l'intervention sociale de l'assistant social en Théâtre Action ? Quelles en sont les forces et les faiblesses et quelles en sont les pistes d'amélioration
- 5) Pourquoi, selon vous, y-a-t-il des assistant sociaux et des animateurs socio-culturels dans une même structure ? Quelle est leur place respective ? Quel rôle occupent-ils au sein d'une équipe ?

Annexe 2 : Topographie de l'identité professionnelle

Topographie de l'identité professionnelle Quatre territoires identitaires

Développement

Le militant: position de communitas - visée de changement

Je privilégie les relations égalitaires et la force d'un collectif pour transformer le social. Je dénonce les revers de la structure sociale (domination, exploitation, ...) Comme militant, je participe à un mouvement qui s'engage volontiers dans un rapport de force avec les représentants de la structure.

Le collectif est un instrument de changement social et le lieu d'émancipation des individus membres.

Le politique: position de structure - visée de changement

Je réforme le social en aménageant la structure de la société. Je mise sur la capacité de cette structure à s'adapter, à se corriger afin de correspondre toujours davantage à sa finalité, au service du bien commun.

Je travaille volontiers en seconde ligne pour interpellier l'institution, différents acteurs sociaux et les acteurs politiques

L'animateur: position de communitas - visée d'intégration

J'investis particulièrement l'espace relationnel, les rapports humains.

Je favorise la libre expression, envers et contre la structure qui doit servir à l'épanouissement de toutes et tous.

Je suis un tisseur de liens, préjugant que c'est dans la qualité relationnelle que la personne rencontrée va découvrir et développer des ressources propres pour une meilleure intégration sociale

Le spécialiste: position de structure - visée d'intégration

Tout en respectant ses exigences, j'utilise les moyens (sécurité sociale, droit, ...) de la structure pour intégrer l'usager. Mon souci: instaurer ou restaurer les droits et les devoirs des usagers. Mon identité professionnelle repose sur un savoir faire permettant de solides compétences "techniques", un souci de la position statutaire, la force du mandat. Je suis l'opérateur officiel de la solidarité collective.

Intégration

Alain HANU 2007.

